

NOTRE NEREE BEAUCHEMIN

Ah! non, ce n'est pas un poète banal notre Nérée Beauchemin. Monsieur l'abbé Albert Tessier le faisait assez voir dans l'Action Française de Montréal, livraison de juillet 1927, après "quelques heures passées avec le délicat poète de la "Patrie Intime".

Et c'était bien à propos de ce volume de vers que le vieux poète gardait depuis trop longtemps dans ses cartons. Sans cet abbé Tessier, tout aux choses du pays trifluvien, nous n'aurions peut-être pas aujourd'hui "Patrie Intime", un titre qui, je pense, fut trouvé là! spontanément, en l'œuvre et son auteur tout unis.

La belle personnalité! Et qu'on distingue encore mieux avec cette chance de devanciers plus jeunes, moins sérieux et moins profonds que notre Nérée Beauchemin: ils n'ont pas chanté si bien la Patrie, ils ne l'ont pas chantée comme lui.

Nos ancêtres furent tout aimables... mais comment revenir à tant de bonheur qu'ils eurent, comment respirer encore l'atmosphère d'autrefois trop déclarée supérieure à celle d'aujourd'hui? N'est-il donc rien resté de nos ancêtres que ce que l'on découvre, la larme à l'oeil, au fond du grenier où la patrie se meurt?

Etant mystique, Nérée Beauchemin, rapaille à sa façon plus utile, les choses de chez nous qui s'en vont de nos champs et de nos rives... Il sait en quoi elles peuvent être toujours jeunes. Aussi, plutôt que de les fixer comme dans les vitrines d'un musée, il en extrait sans cesse la bonne odeur acquise de nos pères, et son coeur est tout plein à parfumer encore nos choses d'aujourd'hui:

Comme aux doigts perclus des aïeules,
Grandes aiguilles d'acier fin,
Aux doigts agiles des filicules,
Recomptez les mailles sans fin.

Pour tous les martyrs de la guerre,
Pour ces pauvres petits troupiers,
Dont la froidure et la misère
Ecorchent les mains et les pieds

Je ne sais si on a pu lire ces vers-là, au temps de la guerre dans les comités canadiens d'aide au soldat... En tout cas, c'eût été pour tant de jeunes filles qui s'étaient mises à tricoter alors, comme autrefois les aïeules, de la laine grise, c'eût été en notre temps, fortifier leur âme avec un vieux souvenir, tel quel efficacement appelé.

Nérée Beauchemin a, sur d'autres poètes canadiens, la supériorité d'être avant tout une âme avec ses nécessités éternelles dont des circonstances plus nobles ont favorisé le développement et l'expression. Tout au cours d'une longue carrière de médecin de campagne il a rêvé, médité. Il rêve, médite encore vivant, presque octogénaire, toujours dans la région très calme jusqu'à hier, des Trois-Rivières. C'était la plus calme de toutes, dira-t-on peut-être dans vingt-cinq ans; il s'y trouvait un tempérament plus doux avec la conscience plus délicate qu'ailleurs dans la province de Québec... mais "une plus grande vie" a gâté cela; il n'y existe plus tant qu'autrefois, avant la grande guerre et le progrès industriel, le souci de garder les belles traditions du pays...

Dans cette région favorable aux choses d'âme, c'est un vieux médecin de campagne que le dévouement à ses malades en fervent chrétienne, a toujours plus affiné. Sa profession, sans plus, l'avait rendu déjà méticuleux, analyste de la moindre fibre en n'importe lequel organisme. De tout cela, de cette vie idéalement composée à la trace éternelle de Dieu, fort avec délicatesse, nous viennent les beautés de "Patrie Intime". "M'étant fait, dit le poète,..... une raison

De me plier à la mesure
Du petit cercle d'horizon
Qu'un coin de ciel natal azure.

Mon rêve n'a jamais quitté
Le cloître obscur de la demeure
Où, dans le devoir, j'ai goûté
Toute la paix intérieure.

Cette paix intérieure est-ce le confort d'un moderne "living-room" où l'on a bien chaud, le soir, dans un fauteuil profond, pour lire les dernières nouvelles? Non! Je continue de citer:

Et mon amour le plus pieux,
Et ma fête la plus fleurie,
Est d'avoir sous les yeux
Le visage de ma patrie.

Patrie intime de ma foi,
Dans une immuable assurance,
Je veux vivre avec toi,
Jusqu'au soir de mon espérance.

C'est tout le volume qui est là: le laboureur, la glaneuse, la vieille maison, le ber, etc... Toutes les personnes et toutes les choses vivent ou revivent sous la plume de Nérée Beauchemin, en même temps que "son espérance", dans

Les jours de la vie âpre et douce,
Dans l'assurance de la Foi
Jusqu'à la suprême secousse....

au petit cercle d'horizon que pourtant tout un coin de ciel natal azure.

Je ne me souviens pas d'une telle plénitude chez aucun poète canadien, d'une vie à soi toute exprimée en quelques vers suggestifs de ces développements que l'on voit ensuite composant le volume.

C'est que, j'y reviens, Nérée Beauchemin est un mystique, qui justement centralise sa poésie au meilleur de son âme, en sa partie la plus éternelle. Elle en vient toujours comme toujours elle y retourne, inspirée toute, jusqu'au moindre détail d'expression, par l'unité même de cette âme tout aussi belle. Du principe à la fin, c'est la même source qui coule, c'est dans le cercle infini de l'âme, les règles qui suffisent, de la Beauté éternelle.

Si l'âme est à l'image et à la ressemblance de Dieu, c'est le fait du poète d'en tirer le portrait, c'est sa mission, que chrétien il a tôt fait de trouver en lui-même tous les moyens de la remplir autant que Dieu le lui ordonne.

Autant que Dieu... Avec cela je suis à l'aise pour dire maintenant que Nérée Beauchemin, s'il est pleinement poète, n'a pas reçu, pas plus d'ailleurs qu'aucun être humain, tout le don.

La mesure qu'il en a et telle qu'il la cultive, me le fait pourtant plus aimer que maints poètes du pays, même docteurs-ès-lettres... exotiques, qui se sont livrés à quel gaspillage! vains, bien vains, parmi beaucoup d'érudition, mais récente et survenue toute à la fois, au préjudice de la plénitude; si cependant Dieu leur a, un jour, laissé voir que Lui-même est le principe et Lui-même la fin de tout l'Art, qu'Il exige aussi d'en être encore plus que "l'objet idéal". Je pense bien que le Verbe de Dieu ravit Nérée Beauchemin. L'usage qu'il en fait est tout sincère dans son Oeuvre, parce qu'il ne songe pas à devenir au-dessus de tous les autres, le grand poète. Il a vécu, se passant bien d'artifices, sa vie aussi aimable à lui-même et au prochain qu'il le pouvait, dans le contentement intérieur du devoir suivi. Tout le long de ses nombreuses années, c'était, quand même le médecin du lieu, c'était toujours

LE GRAND CENTRE EST 3-RIVIERES

DE LA PRODUCTION DU PAPIER A JOURNAL DU MONDE ENTIER.

Ottawa, 14. — Il est souvent question de l'importance toujours grandissante de l'industrie forestière au Canada, mais bien peu de gens se font une idée à peu près exacte de sa place dans notre vie nationale et de son rôle dans notre prospérité économique.

La division des Ressources naturelles du ministère de l'Intérieur à Ottawa, a publié tout récemment une carte de l'industrie de la pulpe et du papier au Canada. L'étude de cette carte est intéressante.

Souvenons-nous, avant de l'aborder que les chiffres relatifs à l'industrie du bois au Canada ne restent pas longtemps d'actualité, vu la période de développement intense par laquelle nous passons actuellement. La nouvelle carte indique l'état de l'industrie au 1er février 1928.

On y indique 117 fabriques de pulpe et de papier, ainsi que les concessions forestières accordées aux compagnies dans les différentes provinces.

Les industries de la région des Trois-Rivières produisent au-delà de 1,800 tonnes par jour et viennent en tête de la liste sous ce rapport. En deuxième place, viennent celles de Spanish River, ou

Irquois Falls, dans la province d'Ontario, dont la production dépasse 1,400 tonnes par jour. Puis, ce sont la vallée de la rivière Ottawa et la région de Chicoutimi-Lac St-Jean, avec une production de plus de mille tonnes chacune.

La liste des fabriques de pulpe et de papier nous apprend que 53 sont situées dans la province de Québec, 38 dans l'Ontario, 9 dans la Nouvelle-Ecosse, 8 dans la Colombie-Britannique, 2 dans la Manitoba et 1 dans l'Alberta.

Les capitaux placés dans l'industrie forestière du Canada s'élevaient à 675 millions de dollars, dont 200 millions pour les scieries et les autres ateliers où l'on travaille le bois et 475 millions pour l'industrie de la pulpe et du papier. Cette dernière emploie 30,000 hommes dans ses usines et place annuellement 44 millions de dollars dans leurs enveloppes de paye.

Aucune démonstration ne pourrait montrer avec l'éloquence de ces chiffres la richesse inouïe du Canada en ressources forestières et l'importance de les conserver. Le Gouvernement a tout dernièrement fait appel à la population toute entière pour qu'elle prête son concours à cette Oeuvre: Une allumette ou un petit feu de campement négligé peuvent en quelques heures, réduire en cendre les plus belles forêts et en débris carbonisés le gagne-pain de nos ouvriers et la richesse du pays.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Vendredi prochain, à 8 heures, sera chanté en l'église Sainte-Cécile un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Auguste Lefaidit, ancien curé de la paroisse.

...l'enfant de l'humble maison
Noirri par la terre féconde
Où toute bonne graine abonde,
Et tout fructifie à foison.

Donc, peu importe à Nérée Beauchemin, quand il n'a pas conté le Verbe, tout-puissant, qui fait faire ainsi le tour du monde avec la marque du génie. "Oh! pourvu, me semble-t-il dire presque à chaque page de son livre, que je montre un peu de la Beauté telle que je la vois, si exultante de source, dans tout ce que le bon Dieu a fait. Particulièrement,

Afin que le champ de l'encêtre,
Pour toute gloire et tout honneur,
De Père en Fils, ne cesse d'être
Le plus beau jardin du Seigneur.

"Après, seulement, je me soucie de l'objet d'art que peuvent donner quelques strophes vingt fois remises sur le métier. Je les y remets pourtant. J'ai aimé comme on l'a dit, mon métier de médecin, où je prends soin de ces mouvements imperceptibles du coeur. Et je deviens si méticuleux que je prolonge, parfois sans nécessité, le traitement, un peu..."

Oui, en poésie, Nérée Beauchemin, est parfois trop appliqué à tout dire. De-ci, de-là, "Patrie Intime" a une ou deux strophes qui surchargent l'atmosphère. Il aurait peut-être suffi de la bien créer pour qu'on la respire... En tous genres de littérature et d'art, mais surtout en poésie, il est souvent plus sûr à un auteur de retenir en soi quelques impressions... Le lecteur aimera tant à les poursuivre, surtout dans l'âme de Nérée Beauchemin.

Là! je m'invite bien à ne pas le trouver en flagrant délit d'imperfection. Ai-je besoin d'insister là-dessus après avoir dit de lui qu'il est éternellement poète? Partant il y en aura comme à tout ce qui vient de chez nous, en librairie, d'inquiets au sujet des influences reçues d'outre-mer. On découvrira Louis Mercier — qui aimerait "Patrie Intime", — dans la "Maison solitaire", par exemple... mais quelle preuve pourra-t-on donner qu'il est là réellement? Le meilleur est de penser je crois, qu'on s'était à bon droit, également bien épris d'un même beau sujet. Car comme en les extases des saints l'on est témoin d'identiques expressions d'amour de Dieu et cependant gardées toujours pour personnelles, ainsi pour la catégorie plus nombreuse des poètes on aurait tort de s'étonner trop souvent d'expressions presque pareilles, s'il est clair que le tourment intérieur est communément celui de l'Idéal Beauté.

Eh! veut-on lire cependant, dans "Patrie Intime", du tout à soi, exclusivement à l'auteur? Qu'on prenne, entr'autres, le "Voeu du Semeur"

Lorsque mes terres assoiffées
Brûlent sous un soleil de feu,
Au lieu de m'adresser aux Fées,
À sainte Anne je fais un vœu.

À sainte Anne je fais promesse
D'aller, sitôt que je pourrai,
À pied, payer une grand'messe
Que chantera notre curé.

Le jour où la messe promise
À l'église nous fit courir,
De nuages de vapeur grise,
On vit tout le ciel se couvrir.

Une averse, à l'heure bénie
Où sonne l'élévation,
Se prit à tomber, infinie,
Céleste bénédiction.

Et le soir, dans le bruit des gouttes
Que les guêrets, presque brûlés,
À pleine pièce, boivent toutes,
Je crus ouvrir pousser mes blés.

Voilà bien cette pièce d'anthologie où rien du tout ne se justifie des réserves que j'ai voulu faire mais qui livre plutôt totalement les grandes et très personnelles qualités déjà dites et... encore à dire, de notre Nérée Beauchemin!

Jacques Robert

S. G. MGR CLOUTIER DE RETOUR

Au moment où nous écrivons ces lignes, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier et son compagnon de voyage, M. l'abbé Georges Biron, royalement en auto dans la direction des Trois-Rivières où ils arriveront vers l'heure du midi.

Nous sommes particulièrement heureux de saluer le retour de Sa Grandeur et de lui offrir aujourd'hui, nos meilleurs vœux.

Le 8 jour que Sa Grandeur Monseigneur Cloutier vient de faire en Floride lui a été très salutaire et l'état de santé du vénérable Prélat est on ne peut plus satisfaisant.

Les distingués voyageurs sont descendus à Montréal ce matin, venant de New-York, salués par Mgr J.-B. Paquin, P.D., Procureur à l'Evêché; puis tous sont montés en auto, en route pour Les Trois-Rivières.

LA ST-JEAN- BAPTISTE DE LA SALLE

C'est, dans toutes les maisons de la Communauté, l'occasion de pieuses réjouissances et de remerciements à la divine Providence qui a protégé de façon si évidente l'humble fondation du Frère Jean-Baptiste de la Salle.

D'une toute petite école est sortie cette phalange d'éducateurs distingués que l'on retrouve par tout l'univers, sous toutes les latitudes et sous tous les climats.

Ici aux Trois-Rivières, nous avons été particulièrement favorisés du dévouement des Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes.

En ce jour de fête, "Le Bien Public" joint ses hommages à ceux des élèves de l'Institution et prie le Rév. Frère Directeur d'accepter ses plus sincères félicitations.

FARLEY ET GRAND ONT LE CONTRAT

La Commission du Havre des Trois-Rivières agrandit les quais au charbon. — Un contrat de \$316,177.55.

La Commission du Havre des Trois-Rivières, vient d'accorder à la Cie Farley & Grand, entrepreneurs d'Ottawa, le contrat d'agrandissement du quai au charbon occupé actuellement par la Dominion Coal. La soumission était de \$316,177.55, et la plus basse de toutes celles présentées.

Ces travaux consistent dans l'agrandissement de trois cents pieds de longueur. La partie qui baigne dans l'eau sera faite de caissons remplis de roches et la partie qui se trouve au-dessus de l'eau ou superstructure sera faite de ciment. Cet agrandissement aura 35 pieds de profondeur, c'est-à-dire que même aux eaux les plus basses, les vaisseaux trouveront toujours une épaisseur d'eau suffisante pour aborder commodément.

L'ITALIA EN PERIL DANS LA TEMPETE

Rome, 14. — Une violente tempête de neige a fait rage dans la région de King's Bay, Spitzberg, mande un message reçu tard hier soir du Citta di Milano, la base flottante du dirigeable Italia. L'équipage essaie d'empêcher la neige de recouvrir l'énorme ballon. Le général Nobile dirige le travail.

Bénédiction de l'Hôtellerie du Rosaire

Grande cérémonie qui se prépare au Cap pour le jour de l'Ascension, jeudi, le 17 courant.

Une belle cérémonie se prépare au Cap-de-la-Madeleine, pour jeudi après-midi, le jour de l'Ascension, alors qu'aura lieu la bénédiction solennelle de l'Hôtellerie du Rosaire.

La cérémonie commencera à deux heures par un grand ralliement des invités et des pèlerins au Sanctuaire.

Le Rév. Père Joyal, Supérieur de la Maison des Oblats au Cap, donnera le sermon de circonstance; puis, aura lieu la bénédiction du Saint-Sacrement.

La foule se dirigera alors vers la nouvelle maison des Rév. SS. Dominicains du Rosaire, qui dirigent la nouvelle Hôtellerie des pèlerins.

LE BUT DE L'OEUVRE

Les Soeurs Dominicaines du Saint-Rosaire, des Trois-Rivières, viennent d'ouvrir au Cap-de-la-Madeleine une hôtellerie où elles donneront des repas aux pèlerins de toutes catégories et hébergeront les dames pour la nuit, jouant ainsi, au service de Notre-Dame du Cap, le rôle, si apprécié des Soeurs Franciscaines en faveur de Sainte-Anne-de-Beaupré.

La question était depuis un certain temps, à l'ordre du jour. "Je comprends", nous répondait, le 2 mai 1926, Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières, à qui nous avions fait part de notre idée "l'opportunité qu'il y a pour les Gardiens du Sanctuaire d'avoir, pour les aider dans l'oeuvre bénie qu'ils accomplissent, une communauté qui prendrait soin des pèlerins et, surtout, des pèlerines. L'expérience faite dans les lieux de piété comme le votre prouve que ce moyen de succès s'impose, au moins quand à l'oeuvre, comme celle que vous dirigez, est suffisamment développée. J'approuve donc pleinement votre dessein."

Nos préférences se portèrent tout naturellement en faveur de la congrégation des Soeurs Dominicaines, des Trois-Rivières, parce que diocésaine, vouée à la dévotion au Saint-Rosaire et, de par sa fin propre, toute préparée à remplir l'office en vue. Mises au courant, ces bonnes religieuses ne furent pas lentes à nous répondre: "Nous accepterions d'autant plus volontiers l'oeuvre que vous voulez nous confier que nous estimons qu'elle nous revient de droit. Dieu aidant et avec le matériel secours de Notre-Dame du Rosaire, nous osons croire que nous pourrions vous y donner satisfaction car c'est une oeuvre qui s'apparente beaucoup avec celles dont nous sommes déjà chargées."

"Je suis heureux", nous écrivait quelques jours plus tard Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, "de vous dire que mon Chapitre a approuvé à l'unanimité la réponse que je vous ai déjà faite au sujet de votre hôtellerie, et il voit du meilleur oeil que vous choisissiez nos Soeurs Dominicaines pour la tenir".

Deux années devaient, pourtant, s'écouler avant que l'organisation projetée se réalisât.

Au début de 1927, les Soeurs Dominicaines, de nouveau consultées, s'empressèrent de nous laisser à savoir que "leurs dispositions n'étaient nullement changées. Au contraire, insistaient-elles, notre désir de nous établir un jour sur le terrain de la Vierge du Rosaire, pour vous aider de quelque manière à la faire connaître, aimer et invoquer, va toujours augmentant." Au printemps, en prévision de leur fondation à peu près certaine, elles firent l'acquisition, à proximité du Sanctuaire, d'une propriété où elles firent transporter, pour l'agrandir et l'ameubler, l'ancienne école paroissiale.

La question fut reprise en janvier dernier, et, cette fois, menée rapidement à bonne fin. De sorte que, le 27 février, grâce aux bienveillantes autorisations accordées en hauts lieux, nous pouvions livrer à la publicité l'intéressante nouvelle de la fondation d'une hôtellerie pour nos pèlerins.

"Si votre Conseil Provincial", souhaitait la Très Révérende Mère

Prieure, "jugeait bon de nous permettre l'entrée au Cap-de-la-Madeleine pour le mois de mai prochain, nous lui en serions très reconnaissantes ainsi qu'à la Reine du Très Saint Rosaire."

Ce légitime espoir est devenu réalité.

"El maintenant", concluons-nous avec notre Révérend Père Provincial, "que la Vierge du Rosaire bénisse ses saintes religieuses Dominicaines et que notre chère Congrégation en reçoive un accroissement de grâces et de mérites! Tout pour la plus grande gloire de Dieu et de sa très sainte Mère!"

LA FETE DU ROI LE 4 JUIN

La fête du Roi étant un dimanche, on la célébrera le lendemain, lundi 4 juin.

Une proclamation a été émise samedi, déclarant que la fête du Roi étant un dimanche, le 3 juin, cette année, le congé public aura lieu le lendemain, lundi 4 juin.

Cette proclamation est signée par le très Hon. F.-A. Anglin, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, administrateur du Canada en l'absence d'Ottawa, du Gouverneur Général.

IL PLAIDE AU CONSEIL PRIVE

Maitre Léon Lajoie est en Angleterre, à Londres où il doit plaider devant le Conseil Privé.

Un cablogramme que vient de recevoir M. François Lajoie annonce l'arrivée à Londres de Mre Léon Lajoie, de la Société Lajoie, Lajoie et Pinsonneault.

M. Lajoie a fait une heureuse traversée et se dit enchanté de son séjour en Angleterre.

M. Lajoie doit plaider dans quelques jours une cause importante devant le Conseil Privé, le plus haut tribunal de l'Empire britannique.

LE TRAVAIL COMMENCE AUJOURD'HUI

Superbe édifice à trois étages complètement à l'épreuve du feu que construisent les SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception.

La nouvelle de la construction que se proposait d'ériger sur leur propriété, rue Bonaventure, les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, a été bien accueillie du public.

Aujourd'hui même, c'est la réalité qui commence.

Ce matin on fait les premiers travaux de la préparation du terrain et l'ouvrage sera poussé avec vigueur. Tout doit être complété pour la fin septembre.

Comme nos lecteurs le savent, la nouvelle construction sera de trois étages, à l'épreuve du feu et s'étendra sur une distance de 95 pieds, à partir de la rue Niversville. Cette bâtisse couvrira à peu près la moitié du terrain entre le Couvent actuel et les propriétés de M. Charbonneau et Bureau.

La façade principale qui sera sur la rue Bonaventure, présentera un joli coup d'oeil.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

NICOLET

Première Communion solennelle chez les Révères Soeurs de l'Assomption.

Ces jours derniers, avait lieu la première communion solennelle des élèves chez les Révères Soeurs de l'Assomption.

MANSEAU-NICOLET

Ces jours derniers, était béni le mariage de Mlle Emma Dubois, fille de M. Louis Dubois à M. Charles-Edouard Leblanc, de Victoriaville, fils de M. Joseph Leblanc.

ST-DAVID-DE-GUIRE

Récemment, étaient bénis les mariages suivants: M. Wilfrid Petit, fils, à Mlle Jeanne Joyal, fille de M. Thomas Joyal; M. Joseph Deblois, fils de M. Joseph Deblois, à Mlle Marie-Thérèse Hébert, fille de M. Louis Hébert.

DRUMMONDVILLE

Deux accidents pénibles

M. Joseph Roux, du village St-Pierre qui était à niveler les rues avec un grattoir, entraîné par deux chevaux, a été victime d'un pénible accident.

Un garçonnet, Paul, enfant de M. Albert Guay, a été aussi victime d'un accident déplorable.

Feu M. Malven Houston

Les funérailles de M. Malven Houston, ont eu lieu au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Le bien de la famille

Une maison bien chauffée profite à tous mais surtout aux tout petits qui s'amuse sur le parquet.

Préservez leur santé en utilisant dans votre fournaise le charbon de

Charbonnerie ST-LAURENT

Limitée Gros et Détail LIVRAISON A DOMICILE 101, rue du Fleuve Téléphone Bureau et Entrepôt : 437

Placements de Choix :

Municipalités, Fabriques et Institutions

Table with columns for investment type (VILLE DE NICOLET, SEMINAIRE DES TROIS-RIVIERES, HOPITAL STE-JEAN-D'ARC, etc.), price, and interest rate.

La Corporation de Prêts de Québec

332, rue St-Pierre, QUÉBEC Téléphone: 2-8748 Représentant aux Trois-Rivières: L. Létourneau

ST-BARNABE

Baptêmes

Le 24 avril, a été baptisé Fidèle-Raynald, fils d'Alide Lacerte, cultivateur, et de Donia Lapointe.

DAVELUYVILLE

Ces jours derniers, fut chanté le service funèbre de M. Athanase Boucher, décédé à l'âge de 77 ans.

Les porteurs étaient: MM. Eugène Houle, Eugène Baril, Urbain Côté, Uldéric Plourde, Adjudant Dumont, Amédée Croteau, M. Carolus Labonté, portait le croix.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte: cinq garçons: Charles-Edouard, Elphège, Camille, Louis, Donat; quatre filles: Mmes Aubin, Forest, Deschatelets et Nault.

STE-EULALIE

Récemment, était chanté en l'église paroissiale, le service de Mme Ernest La charité, née Labarre, décédée à l'âge de 30 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Demers, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service. Portaient la dépouille mortelle: MM. Wilfrid et Walter Lacharité; ses beaux-frères, MM. Willie et Maurice Labarre.

ST-GUILLAUME

Ces jours derniers, avaient lieu les funérailles de M. Albert Marcotte, décédé à l'âge de 63 ans.

Le défunt laisse quatre frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Désiré Marcotte, de St-Guilherme; Arthur Marcotte, de Montréal; Hyacinthe Marcotte, de Phénix, R.I.; et Georges Marcotte, de St-Guilherme; deux nièces: Mmes Aurore et Rolande Marcotte, de St-Guilherme, ainsi que plusieurs autres neveux et nièces, demeurant aux Etats-Unis.

BATISCAN

Partie de cartes Il y aura samedi le 12 mai, un whist organisé par la Congrégation des Enfants de Marie.

Divers

Mercredi, le 2 mai, environ une trentaine d'enfants ont fait leur première communion.

M. le curé P.-A.-A. Bellemare, est allé à Yamachiche, ces jours derniers.

M. et Mme J.-M. Roy, de Québec, sont en promenade chez M. Charles-H. Gouin.

M. et Mme Calixte Lebeuf, sont retournés à Montréal, après avoir passé quelques jours chez Mme J. Marchildon.

Mme T. Jourdain, des Trois-Rivières, était dimanche, de passage à Batiscan.

Mlles Lucie et Simone Desroches, sont actuellement en promenade à Montréal.

M. et Mme R. Delisle, des Trois-Rivières, étaient dimanche, en visite chez M. O. St-Cyr.

ST-MARC

TABLEAU D'HONNEUR

Les élèves qui se sont classés les premiers dans les concours du mois d'avril:

Ecole du Sacré-Coeur

6e année—Rodrigue Poirier, Henri Paul Défond, Ovide Grenier, Johnny Hill; 5e année—Fernand Renaud, Albert Perrault, Gérard Longpré, Charles-Auguste Hébert; 4e année—"A"—Marcel Gilbert, Roger Lemay, Adrien Trottier; 2e année—"B"—Roland Brodeur, Jules Bourgoïn, Floride Champagne, Rodrigue Thibault; 3e année—"A"—Paul-Emile Larue, Gaston Cossette, Gérald Boisvert, Laurier Pelletier; 3e année—"B"—Marc-André Cloutier, Léo Gélinas, Paul-Emile Lampron, Lucien Boucher; 3e année—"C"—Roger Labrecque, Gabriel Berger, René Héto, Roger Paradis; 2e année—"A"—Nelson Vincent, Rosaire Houde, Gérard Vincent, Gérard Pronovost; 2e année—"B"—Yves Gilbert, Marcel Paillet, Albert Francoeur, Roland Villeneuve.

Covent Saint-Marc

8e année—Marcel Gravel, A. Longpré, C. Hébert, M.-A. Pelletier; 7e année—Y. Lafrenière, M. Trudel, S. Boucher, E. Houde; 6e année—Marie-Jeanne Hamel, T. Gélinas, L. Boucher, Y. Cossette; 5e année—"G"—Hallé, E. Lafrenière, F. Bédard, N.-L. Lajoie; 4e année—"S."—Lapointe, T. Trudel, M. Hénauld, L. Dupont; 3e année—"R."—Dugnette, A. Durand, R.-A. Ferron, M. Lafrenière; 2e année—"B."—J. Trudel, M. Tremblay, A. Bellemare, Y. Gouville; 2e année—"A."—T. Dupont, R.-B. Houde, M. Jemine Rivard, P. Laurin; 2e année—"B."—C. Bouchard, Y. Dugré, Jeanne d'Arc Gravel, Marie-Jeanne Gauthier; 2e année—"C."—L. Lefebvre, L. Tremblay, Y. Lamy, Irène Dubé; 1ère année—"A."—Germaine Julien, S. Bellemare, H. Francoeur, B. Simard; 1ère année—"B."—H. Beaulieu, J. Bourgoïn, G. Trottier, G. Richard.

Mutations de propriété

Plusieurs contrats de terre ont été signés récemment. M. Philippe Gélinas à M. Emile Boisvert; M. Alide Lacerte à M. Avila Lamy; M. Ernest Boisvert, de St-Thomas de Caxton, à M. Jacques Bourassa, de cette paroisse; Dame Veuve Lucien Robert à M. Onésime Aubry, de Charette.

Nous souhaitons aux nouveaux acquéreurs, un franc succès dans leurs travaux de culture.

Départs

Quelques familles ont quitté la paroisse au début de mai pour aller aux Trois-Rivières: MM. Avila Matheau et Eddy Bellemare, du village; MM. Maxime Gagnon et Albert Gauthier, cultivateurs.

Dame Veuve Lucien Robert, est allée demeurer à Yamachiche, avec son frère, M. O. Bellemare.

Divers

Le catéchisme préparatoire à la première communion solennelle est commencé depuis le 8 mai—25 enfants, dont 18 garçons et 7 filles, tous âgés de 11 ans, suivent les leçons données par Monsieur le Vicar.

M. le vicar R. Lamy, MM. les docteurs Elisée et L.-Eugène Bellemare, Alexandre-L. Desautels, sont allés aux funérailles de M. le Dr Alexis Bellemare, d'Yamachiche, la semaine dernière.

M. l'avocat Alexandre Gélinas, de Shawinigan, et M. Ernest Vincent, comptable de Grand-Mère, en visite dans leurs familles dernièrement.

MM. Donat et Joseph-Ida Lamy, d'Yamachiche, étaient de passage au presbytère, ces jours derniers.

Mlle Berthe Matheau, est de retour d'une belle promenade chez ses parents de Montréal.

ST-CHARLES-DE-MANDEVILLE

Mariage

M. Victor St-Jean à Mlle Laurencia Desalliers.

Décès

M. Eugène Rondeau, époux de feu Hermeline Vadnais, décédé à l'âge de 86 ans.

Paroisse de santé

Il est tout à l'honneur de notre petite paroisse de pouvoir se dire une place de loange vie puisque sur une population d'environ 900 âmes, les statistiques de janvier dernier enregistrent: 30 personnes ayant plus de 76 ans révolus, dont le plus âgé a 91 ans.

Avez-vous de l'Argent à prêter

Nous payons 5 à 7% d'intérêt sur obligations Municipales, Scolaires, de Fabriques, Utilités Publiques, etc.

Placements de tout repos. Laurent Létourneau Représentant La Corporation des Prêts de Québec 9, rue St-Pierre Téléphone 205

BECANCOUR

Le 8 mai, à l'église de Becancour, à 8 h 30 heures, M. Amédée Piché, fils de M. Hector Piché, conduisait à l'autel Mlle Cécile Pratte, fille de M. Ludger Pratte. Les pères respectifs des époux servaient de témoins. La messe du mariage fut des plus solennelles. Le chant était sous la direction de M. Joseph-M. Blondin. Les solistes rendirent avec âme les cantiques suivants: "Vois à tes pieds Vierge Marie" par M. Roland Blondin; "Je te bénis" par Mlle Antoinette Lyonnais; "O Salutaris de Davois" par Mlle Cécile Trépanier et M. Joseph-M. Blondin; "Donnez-nous un beau jour" par Mme Gratia Guillet. Avant et après le mariage, Mlle Marcelle Blondin, nouvelle organiste, exécuta quelques jolis morceaux de musique.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Gaston Dubé, curé du Précieux-Sang.

Les nouveaux mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. —M. et Mme Gaspard Côté, sont allés à Ste-Philomène voir leur fille, Mme Marcel Gandet.

M. et Mme Ludger Rochefort et Mme Zoé Rheaun, sont allés à Nicolet voir leur fille, Mlle Marie-Rose Rochefort, à l'Hôtel-Dieu, la semaine dernière.

Mlle Jeannette Gingras, est allée aux Trois-Rivières, la semaine dernière, voir sa soeur Mme Marcel Deschêaux.

Mlle Françoise Cormier, est allée voir Soeur Cormier, à l'Hôtel-Dieu, de Nicolet.

HORAIRE EN VIGUEUR

Table with columns for time (2 15 a.m., 9 15 a.m., etc.) and frequency (Tous les jours, Jour de semaine, etc.)

SAINT-DIDACE

Les religieuses, "Filles de Jésus," de St-Didace, informent toutes les personnes qui avaient acheté des billets pour la raffle d'un piano au profit de leur chapelle, lequel a été tiré ces jours derniers, a été gagné par M. Edmond Lajoie, de Saint-Justin.

En même temps, les Religieuses sont heureuses de remercier toutes les personnes dévouées qui ont contribué au succès de cette raffle.

Maux d'estomac. "Mon mari fut troublé pendant trois mois de maux d'estomac et continuellement affligé de diarrhée," ce dit Mme Albert Archut, de Cleveland, Ohio "Tous les remèdes qu'il employa jusqu'alors ne lui procurèrent aucun soulagement. Il obtint trois bouteilles de Novoro qui le remit d'aplomb et il est maintenant capable de manger toute espèce de nourriture." Cette célèbre préparation herbeuse jouit d'une réputation universelle comme remède pour l'estomac. Elle fortifie l'estomac, augmente l'appétit et facilite la digestion. Faites-en l'essai mais ne la demandez pas aux droguistes car elle est fournie directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Blvd Washington, Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

PLACEMENT DE CHOIX:

\$500,000

OBLIGATIONS 5%

LE SEMINAIRE DES TROIS-RIVIERES

Echéances 10 à 30 ans

Laurent Létourneau Représentant La Corporation des Prêts de Québec 9, rue St-Pierre Téléphone 205

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas. FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS COUR SUPERIEURE Province de Québec, District de Nicolet, No 592

LA CORPORATION DU SEMINAIRE DE NICOLET, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires en la ville de Nicolet, district de Nicolet, Demanderesse vs PIERRE RICHARD, domicilié à Ste-Perpétue, District de Nicolet, Défendeur.

1. Une terre avec bâtisses dessus construites, étant le lot de terre décrit au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Perpétue, pour la partie située dans le canton de Wendover, sous le numéro cinq cent trente sept (527); borné en front par le chemin public du onzième rang du dit canton, en arrière par les terres du dixième rang, du côté nord-ouest par la terre de Joseph Raymond et du côté, sud-est par celle de Pierre Richard, cette terre contenant trois arpents de largeur sur vingt-huit arpents de longueur ou environ;

2. Une terre située à Sainte-Perpétue, dans le onzième rang du Canton de Wendover, contenant trois arpents de largeur sur vingt-huit arpents de profondeur, plus ou moins; joignant du côté nord-ouest au lot numéro quinze du dit rang, et du côté sud-est à la terre ci-dessus, étant le lot numéro cinq cent trente-huit (538) du cadastre officiel du comté de Nicolet, pour la partie du canton de Wendover située dans les paroisses de Sainte-Perpétue et de Sainte-Érigitte-des-Saults—avec les bâtisses et dépendances dessus construites.

Pour être vendues à la porte de l'église de Sainte-Perpétue, district de Nicolet, le TRENTE-DEUXIÈME jour de MAI prochain, 1928, à DIX heures de l'avant-midi. Le shérif, J.-H. ROUSSEAU. Bureau du shérif, Nicolet, le 23 avril 1928.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphomanie, alcoolisme, etc. Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc. Centort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés: chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Ltée dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph, au No 3, rue Hart, Les Trois-Rivières

Annonces - Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel. TRANSPORT. — Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables, à faire transporter, téléphonez au No 152, Geo Dufresne Eng, rue Champflour, en face de la gare. n. o. M. et J

A VENDRE: Machines pour portes et chassis, planeur et banc de scie ronde, machine de tenons, scie à ruban; mortoiseuse, sableuse box planeur, et un moteur "Westinghouse" de dix forces. Conditions faciles. S'adresser à F.-X. Therrien, 20 Notre-Dame, Louiseville. Téléphone: 153w. M. et J.—J.N.O.

LOGEMENT à vendre ou à louer, 257 avenue Mont-Royal. Huit chambres à part la chambre de toilette. S'adresser à Henri Bisson, 142, rue Notre-Dame, téléphone: 329. M. et J.—J.N.O.

SERVANTE DEMANDEE—Bonne servante pour famille privée. Voyage payé. S'adresser à B. Rossens, 706 Dorchester Ouest, Montréal P.Q. 10-15

AVIS AUX INTERESSES

A VENDRE, étendue de terrain située rue Cartier, à proximité de la rue Bonaventure et de la gare du Canadien Pacifique. Par suite d'une nouvelle subdivision, ce terrain se compose maintenant de lots à bâtir qui sont offerts en vente à des conditions exceptionnellement avantageuses. S'adresser à Henri Bisson, comptable-liquidateur, 142, rue Notre-Dame, téléphone: 329—M-J—J.N.O.

COUVENT DE MARIE-REPARATRICE LES TROIS-RIVIERES

RETRAITES FERMEES Jeunes Filles des Trois-Rivières, du 25 au 29 mai; Dames, du 1 au 5 juin; Jeunes Filles, du 25 au 29 juin; Institutrices, du 6 au 10 juillet; Jeunes Filles, du 27 au 31 juillet; Jeunes Filles, du 15 au 19 août; Institutrices, du 24 au 28 août. PRIERE DE S'INSCRIRE D'AVANCE

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Eteignez
cette lumière et le
magasin le plus achalandé
sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et
Instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 15 MAI 1928

PAGE TROIS

Le Problème des Eaux

Nous avons un printemps tardif et une saison exceptionnellement froide. De cela, tout le monde convient. Mais l'unanimité d'opinion lorsqu'il s'agit d'expliquer un peu ce phénomène n'existe plus. Chacun y va de sa prétention.

Le fait est que la multiplicité de grands cataclysmes durant ces deux dernières années est bien de nature à dérouter les esprits. Nous ne parlons pas des "lueurs" signalées de temps en temps par les gens d'en bas de Québec. S'il faut en croire les journaux, il se passe quelque part dans des endroits très reculés, des choses extraordinaires. Il y a juste un an, on a prétendu voir durant un mois les signaux de détresse des malheureux aviateurs français, Nungesser et Coli. Cet hiver, des gens de la rive nord voyaient des lueurs étranges sur la rive sud. Et la semaine dernière encore, on a prétendu voir le reflet du soleil se couchant au pôle. Tout cela est sans doute d'un vif intérêt, mais demeure sans explication.

Pour ce qui est de la température anormale de ce présent printemps, un illustre savant Anglais n'hésite pas à nous dire le pourquoi de la chose. Le Dr Impey, d'après les journaux de Londres, affirme que s'il fait froid alors qu'il devrait faire chaud, c'est que l'axe de la terre se déplace. Le pôle nord s'éloigne graduellement du soleil; le pôle sud s'en rapproche. Les glaces du pôle sud, affirme le Dr Impey, reculent à l'allure de 40 milles par an. D'où il suit que, d'après ce savant, la terre s'inclinant de plus en plus sur l'écliptique il arrivera un temps où les conditions météorologiques des régions aujourd'hui tempérées, seront bouleversées du tout au tout. Ceci veut dire sans doute que, si le savant Docteur est dans le vrai, nous pourrions cuire des oeufs à la température des pôles, et que notre présent équateur sera le séjour des glaces éternelles.

Par la sorte de printemps que nous avons, nous nous doutions un peu de ce que ce brave Dr Impey vient de révéler à l'univers. D'autres, de réputation savante moins tapageuse, attribuent les variations extrêmes de température que nous subissons, au débaissement de nos forêts, et à certaines étendues d'eau créées artificiellement par de nombreux barrages. Cette explication est plausible. Il n'y a pas de doute que la terre dénudée de ses bois ne peut plus suffire à régulariser le cours des eaux. Il faut de l'ombre et de la fraîcheur pour maintenir normal le débit des rivières. Nos forêts, mises en coupe sans discernement, en cette Province comme ailleurs, ont rompu le bon équilibre dans le débit des eaux. La Nature est une grande dame qui ne permet pas qu'on froisse les plis de sa robe. Elle se venge rudement du moindre attentat. Les inondations désastreuses, les sécheresses, le climat devenu irrégulier, le cours des saisons transformé, sont autant de conséquences de l'imprévoyance de l'homme et de son peu de respect pour les grandes lois de la nature.

Le moyen de remédier à cela est de ne pas détruire la forêt sans avisier au moyen de la reboiser au fur et à mesure. Nous risquons de payer trop cher les coupes irraisonnées et dévastatrices, comme les pertes par le feu. Il nous faut refaire la forêt et mieux la préserver si nous voulons retrouver la belle régularité des saisons d'autrefois.

Quant à l'influence des vastes étendues d'eau créées par les barrages sur les variations de températures, elle est peut-être plus discutable; il n'y a pas de doute cependant que cette influence est possible.

Une chose certaine c'est que l'industrie humaine est loin d'avoir réussi dans son effort, et que le moyen artificiel de contrôler les eaux d'une manière parfaite n'est pas encore trouvé. Des cataclysmes récents dans le sud des Etats-Unis, en Louisiane, l'an dernier, et dans le Vermont l'automne dernier, ont démontré que les barrages réputés les plus solides, ne valent pas grand chose quand la ruée des eaux devient formidable. Les remparts de béton, crigés à grand frais, ont éclaté de toutes parts sous la poussée de l'inondation, et il s'en est suivi partout d'immenses pertes, pertes de vie et pertes d'argent.

Depuis quelques années nous avons multiplié les barrages de rivières dans notre province de Québec. Pour répondre aux besoins de l'industrie du bois et du papier, nous avons voulu nous aussi régulariser le cours de nos rivières. Il semble que nos barrages sont construits solidement, et nous n'avons pas encore eu à déplorer de désastres. Il faut convenir cependant que les grandes pluies de l'automne dernier comme les inondations de ce printemps, ont mis nos barrages à rude épreuve.

Le chef du service des pouvoirs hydrauliques en cette province, M. Amos, assure que nos barrages résisteront. Il n'en est pas moins vrai qu'à l'heure qu'il est ces barrages ont à subir une formidable épreuve d'endurance. Presque partout on constate que le niveau des eaux est à sa limite. Au barrage Mercier, le niveau extrême est de 753 pieds et l'eau a déjà atteint 747 pieds. C'est dire que si le niveau de l'eau monte de six pieds, le réservoir débordera. Au barrage Gouin, au rapide de La Loutre dans notre haut Saint-Maurice, la marge qui sépare le niveau actuel du danger de débordement n'est également que de six pieds. Le niveau extrême prévu est de 1,325; le niveau actuel est de 1,319 pieds. Tous nos autres barrages sont soumis à la même épreuve.

Le fait est que l'inondation a fait ce printemps des dégâts un peu partout. Même notre fleuve, après le départ des glaces, est resté à un niveau extraordinaire. Dans l'Ontario, les rivières sortent de leur lit, et les dommages causés par l'inondation sont très sérieux. Certains barrages menacent même de céder sous la forte pression, et la population est en émoi. D'après le colonel Jones, gérant de la Spanish River Pulp, dans toutes les rivières, les eaux sont plus élevées que lors des inondations ordinaires. Il attribue cette crue anormale des eaux à quatre causes: les pluies exceptionnelles de l'automne dernier, la quantité exceptionnelle de neige dans la ligne de partage des eaux du Sud, sans dégel réel durant l'hiver; les fortes pluies d'avril et la débâcle soudaine qui a précipité immédiatement une accumulation dans les cours d'eau et les rivières.

Sans vouloir être alarmiste, nous prétendons que la dure expérience que nous faisons actuellement de la force des eaux libres ou sous contrôle artificiel, nous devrait inciter à beaucoup de prudence. Nous aimons à croire que les barrages actuellement construits sont d'une résistance à toute épreuve, mais nous proposons à ce sujet un excès de prudence, et toutes les précautions requises pour rendre un désastre absolument impossible. L'aventure qui arrive trop fréquemment aux Etats-Unis qui se vantent de faire solide et de ne pas regarder à la dépense, devrait nous être profitable.

Et d'autre part, notre tendance à multiplier le contrôle de nos eaux canadiennes, de notre fleuve comme de nos rivières, devrait être prudemment réfrénée. Sous prétexte de créer de nouvelles sources d'énergie électrique on veut harnacher à grand frais notre Saint-Laurent. Il est clair que les Etats-Unis ont au fond de l'affaire, et mousent le projet dans l'espoir de tirer profit de notre pouvoir électrique. M. Taschereau comme M. Ferguson sont franchement opposés à cette idée d'exportation de nos richesses naturelles, et ils ont raison.

Trafiquer de notre bien national avec un voisin tout-puissant et plus riche que nous sera toujours une dangereuse affaire. Dangereuse au point de vue des affaires, sans doute, mais dangereuse aussi à d'autres points de vue. Le projet, par exemple, d'ériger au prix de milliards, de vastes réservoirs sur notre fleuve Saint-Laurent, réservoirs immenses qui pourront, à certaines heures, constituer un terrible danger pour les populations riveraines de notre royal cours d'eau national.

Ne multiplions pas vainement et inutilement pour nous les barrages. Contentons-nous de maintenir en parfaite solidité ceux déjà construits, et ce sera assez.

Joseph Barnard

La Journée des Anciens Retraitants

Belle réunion au Cap-de-la-Madeleine. Plus de 700 personnes présentes.

La journée des anciens retraitants dimanche dernier, au Cap-de-la-Madeleine, a remporté un succès des plus réconfortants. Plus de 700 membres sont venus de toutes les villes et paroisses de notre district, les retraitants ont répondu nombreux à l'appel qui leur avait été fait plusieurs jours à l'avance par le Révérend Père Directeur ou les officiers de leurs ligues respectives. Longtemps avant la messe de 8 heures les autos commencèrent d'arriver par toutes les routes conduisant au Cap-de-la-Madeleine, portant des retraitants de Shawinigan, Grand-Mère, Ste-Anne-de-la-Pérade, St-Tite, Champlain, Ste-Genève, Louiseville, Yamachiche, St-Boniface, Almerville, St-Georges.

La messe de 8 heures fut célébrée par Monsieur l'abbé Boutet, aumônier de la Ligue des Anciens Retraitants de Shawinigan Falls. Le Révérend Père Joyal souhaita la bienvenue aux anciens retraitants de même qu'à leurs familles et aux pèlerins qui remplissaient le sanctuaire. Il rappela qu'il y avait 14 ans, presque à la même époque, un groupe de retraitants, de 8 seulement, les premiers qui aient fait recollection au Cap, se consacraient à Notre-Dame.

A 10 heures et demie eut lieu la réunion générale de tous les retraitants dans l'annexe du sanctuaire. On remarquait sur l'estrade, outre le confrencier, M. l'avocat Félix Desrochers, le R.P. Leclerc, directeur de l'oeuvre des retraites fermées, M. l'abbé Boutet, aumônier assistant, M. le Dr Normand et M. l'avocat Adélaïde Provencher. L'hon. Dr Normand qui devait remercier le confrencier, appelé d'urgence, a été remplacé à cette fonction par M. Maurice Gélinas.

Le R. P. Leclerc souhaita la bienvenue aux anciens retraitants: Mesdames, Messieurs, — C'est avec une légitime fierté que je viens vous souhaiter la bienvenue. Il me fait plaisir de saluer en vous l'un des plus beaux et des plus puissants bataillons de l'église canadienne et on a eu mille fois raison de dire que la retraite fermée était la "forteresse du catholicisme".

Depuis toujours la retraite a été une grande force. C'est la retraite que le Divin Maître cherchait quand il jeunait au désert ou qu'il s'enfonçait dans la montagne pour y passer la nuit en prière.

C'est dans la retraite que les apôtres ont été puiser le courage d'entreprendre la conquête de l'univers.

C'est dans la retraite aussi que les convertisseurs d'âmes vont s'embraser de l'amour divin pour le répandre ensuite à travers le monde.

Soldats de la bonne Cause! éclairés à la lumière toujours nouvelle de l'Evangile.

Fortifiés à la source toujours vivifiante de l'Hostie.

Réchauffés sur le coeur toujours brûlant du divin Maître.

—Vous vous êtes répandus dans tout le diocèse, et dans toute la Province pour entraîner à votre suite une légion d'âmes dans le chemin du bien.

—N'est-il pas vrai? Votre chemin est rempli d'âmes malades, des âmes qui se traitent péniblement et qui entraînent lamentablement les autres dans le chemin de la perdition.

—C'est à tous les jours, à tous les instants que vous pouvez faire l'office du Bon Samaritain en diffusant sur les coeurs ulcérés le baume de votre charité.

L'avez-vous fait? Oui! et je vous en remercie.

Merci: pour l'activité vraiment consolante des diverses ligues.

Merci: pour chacun des retraitants en particulier pour le beau travail individuel qu'ils ont fourni au recrutement.

Que cette journée ait pour but de nous convaincre encore davantage qu'il ne nous est jamais permis d'être des demi-catholiques, mais qu'il faut savoir vivre intégralement, son catholicisme partout et toujours, afin d'aider d'Eglise de Dieu à "tout restaurer dans le Christ par la retraite fermée."

M. l'avocat Adélaïde Provencher présenta ainsi M. Desrochers: Révérend Père Directeur, Chers amis anciens retraitants.

Mesdames, Messieurs, Me rendant au désir du Rév. Père Directeur de l'oeuvre diocésaine des retraites fermées de bien vouloir présenter le confrencier du jour, je crois que nous devons d'abord féliciter sincèrement le dévoué Père Leclerc, non seulement au sujet du choix de cet orateur de marque déjà connu très avantageusement dans notre région, mais aussi à l'égard de l'idée magnifique de nous réunir ici même dans ce sanctuaire de prédilection de notre Mère du Ciel, pendant le beau mois consacré à son culte particulier.

Après avoir souvent lu les appréciations élogieuses des journaux envers mon confrère distingué M. Félix Desrochers, c'est avec admiration pour ses talents oratoires et avec beaucoup de satisfaction que nous l'avons entendu et apprécié plusieurs fois dans des causeries données dans notre district.

Nous savons qu'il est avant tout un catholique fervent et convaincu, doublé d'un patriote valeureux et courageux. Chacun suit en plus qu'il s'est fait l'un des apôtres les plus zélés de l'oeuvre des retraites fermées au Canada et c'est sans doute à ce titre particulier qu'il a été invité à nous entretenir ce matin. Dans la conférence qu'il nous donnera dans quelques instants, ayant pour titre: "Où allons-nous, Canadiens-Français?" il ne manquera pas, lui, le chevalier sans peur, de nous faire constater certaines de nos faiblesses, mais aussi, probablement, de suggérer des remèdes appropriés comme celui de nous appliquer à favoriser la composition d'une élite de gentilshommes catholiques dont les efforts tant individuels que communs tendront au relèvement du niveau moral et au rétablissement du véritable esprit chrétien chez notre peuple. Comme vous, j'ai grande hâte d'entendre et d'apprécier notre confrencier et c'est pourquoi je l'invite à prendre immédiatement la parole."

Le confrencier, M. Félix Desrochers, fut très applaudi en se levant pour commencer son discours, et son allocution, fort bien au point, fut un beau plaidoyer pour la conservation de notre idéal canadien.

Le confrencier, M. Félix Desrochers, fut très applaudi en se levant pour commencer son discours, et son allocution, fort bien au point, fut un beau plaidoyer pour la conservation de notre idéal canadien.

C'est dans la retraite aussi que les convertisseurs d'âmes vont s'embraser de l'amour divin pour le répandre ensuite à travers le monde.

Soldats de la bonne Cause! éclairés à la lumière toujours nouvelle de l'Evangile.

Fortifiés à la source toujours vivifiante de l'Hostie.

Réchauffés sur le coeur toujours brûlant du divin Maître.

—Vous vous êtes répandus dans tout le diocèse, et dans toute la Province pour entraîner à votre suite une légion d'âmes dans le chemin du bien.

—N'est-il pas vrai? Votre chemin est rempli d'âmes malades, des âmes qui se traitent péniblement et qui entraînent lamentablement les autres dans le chemin de la perdition.

—C'est à tous les jours, à tous les instants que vous pouvez faire l'office du Bon Samaritain en diffusant sur les coeurs ulcérés le baume de votre charité.

L'avez-vous fait? Oui! et je vous en remercie.

Merci: pour l'activité vraiment consolante des diverses ligues.

CEREMONIE RELIGIEUSE IMPOSANTE

PRES DE 1,200 AUTOMOBILES REUNIS AU CAP-DE-LA-MADELEINE. BELLE ALLOCUTION DU REV. PERE VILLENEUVE

La cérémonie de la bénédiction des autos qui eut lieu dimanche après-midi, fut l'une des plus imposantes cérémonies qui se soient déroulées au Cap, depuis des années.

Environ 1,200 automobilistes avaient répondu à l'appel du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce des Trois-Rivières. Il en était venu d'un peu partout, de toutes les paroisses du diocèse et le défilé qui se porta à la rencontre des autos venus de la ville des Trois-Rivières, était très imposant.

Le départ des Trois-Rivières se fit vers les deux heures, sur la grande place, en face du monument du Sacré-Coeur. Près de 500 autos paraderont par la ville jusqu'au Cap où déjà des centaines et des centaines d'autos étaient rangées avec ordre à deux pas du Sanctuaire.

Le Rév. Père Villeneuve fut l'orateur de circonstance et son allocution mérita d'être rapportée: Mes bien chers frères,

Vous venez demander à la religion de bénir cette merveille du XXe siècle qu'on appelle un automobile! Vous avez raison!

La démarche que vous faites aujourd'hui, est bien chrétienne puisque par votre geste vous admettez et vous proclamez que la religion est protectrice des arts? et qu'elle est amie de tout honnête progrès!

Oui, mes frères, la religion est bien à sa place au milieu des immortels chefs-d'oeuvre que produisent les arts. "Deus scientiarum Dominus".

En effet, c'est au foyer sacré de la religion qu'on a vu s'allumer le feu des plus beaux génies. Si vous étudiez les monuments, les plus beaux chefs-d'oeuvre, les découvertes qui étonnent l'univers, vous constaterez que tous appartiennent à la science et à l'art chrétiens et son oeuvre de nos religieux ancêtres. Oui, mes frères, sachez toujours reconnaître l'influence de la religion qui a provoqué tant de merveilles dans les siècles passés et qui a si religieusement protégé les beaux arts.

Non seulement la religion protège les beaux arts, mais elle est aussi l'amie du vrai progrès. Elle en donne une nouvelle preuve aujourd'hui à l'occasion de cette solennité et en même temps elle proteste avec vous contre ceux qui l'accusent d'être l'ennemie du progrès.

Je suis heureux, mes frères, d'affirmer ici que la religion favorise, honore et bénit ceux qui consacrent leur vie et leur génie pour le vrai progrès comme ceux aussi qui propagent les nouvelles inventions et ceux qui les utilisent pour le bien. Que les grands génies arrivent à nous faire voler dans l'espace, à nous faire marcher sur ou sous les eaux, à franchir les distances sur la terre avec plus de rapidité et plus de confort, la religion les bénit, les honore, les encourage. Que ces grands génies fassent descendre la foudre pour en faire la messagère de leur volonté, qu'ils découvrent tous les secrets de l'électricité, la religion les bénira encore. Qu'ils domptent les océans, qu'ils traient des chemins à travers les grands montages, la religion les bénira de nouveau. Car elle sait que le génie de l'homme tire de Dieu son sa puissance?

Mais si vous voulez servir tous ces progrès à votre perte, à outrager Dieu, à séparer l'homme de son créateur, à vous éloigner de Jésus et de son Eglise, à vous jeter en des occasions plus dangereuses encore de pécher, à vous faire profaner le jour du Seigneur, l'Eglise bénit encore le progrès, mais elle le condamne avec vous l'abus que vous en faites. Oui, la religion est l'amie du progrès, mais elle reste la gardienne de la foi et de la morale. A votre appel la religion est heureuse d'accourir pour entourer de ses prières et de ses vœux cette machine moderne qui rapproche les peuples et qui rend l'homme de plus en plus le roi de la création!

Que la bénédiction divine descende donc sur vos rapides autos, chargés d'abréger les distances, pour qu'elles ne soient jamais compliquées d'aucune catastrophe! Désormais, mes frères, rappelez-

vous que votre machine est bénite, que vous devez la respecter et éviter de la souiller par le péché. Faites que le commerce et l'industrie de même que les individus dans le pays tout entier, trouvent, avec cette voiture rapide, un complément efficace vers un nouvel essor de prospérité.

Faites-la servir aussi au progrès spirituel. Faites qu'elle contribue à garder les familles plus unies, qu'elle vous conduise toujours fidèlement et pieusement à l'Eglise, qu'elle vous ramène plus souvent dans le Sanctuaire deux fois séculaire de Notre-Dame du Cap, notre Mère commune! Dans vos loisirs, qu'elle soit votre guide dans notre belle province de Québec, renommée pour ses bonnes routes, ses sites enchanteurs, ses panoramas variés, ses coquets villages, ses belles églises, ses champs, ses montagnes, ses lacs et son fleuve incomparable.

Si vos moyens vous le permettent, visitez le Canada du nord au sud, et de l'est à l'ouest, et vous y découvrirez des beautés inconnues, vous apprendrez à connaître votre pays et surtout à l'aimer davantage. Où que vous alliez vous assisterez à une représentation qu'un film ne pourrait rendre. Vous aurez respiré le bon air avec votre famille et vous reviendrez plus chrétiens, plus patriotes, l'âme et le corps bien reposés pour reprendre courageusement votre travail.

Ainsi votre automobile aura contribué à votre bonheur, au bonheur de votre famille et au progrès du commerce et de l'industrie, dans la province et dans le pays tout entier. Avant tout, mes frères, faites la servir à la gloire de Dieu et au salut de votre âme. Tels sont les souhaits que la religion formule pour vous aujourd'hui, demain et toujours! Amen."

PIE XI BENIT LA PIERRE ANGULAIRE

Au futur collège de la Propagande, construit avec les \$1,500,000 du Card. Mundelein, de Chicago.

CEREMONIE A ROME

Rome, 14 — Le Saint-Père a solennellement béni, avant-hier, la pierre angulaire du nouveau Collège de la Propagande, qui sera érigé prochainement sur la colline du Janicule. La cérémonie se déroula dans les jardins du Vatican, en présence du Cardinal Van Rossum, préfet de la Propagande, et des étudiants du Collège.

La pose de cette pierre angulaire eut lieu peu de temps après, sur le site même du nouvel édifice. Le cardinal Van Rossum officia à cette seconde cérémonie.

Funérailles.

M. et Mme Joseph-A. Cossette ont eu la douleur de perdre leur enfant bien-aimé, Armand, décédé à l'âge de 10 ans et dont les funérailles eurent lieu la semaine dernière.

Il laisse pour le pleure: son père et sa mère, ses frères, Paul et J.-Marie, ses soeurs Marguerite, Françoise, Lucile, Angèle, Marie et Gabrielle.

Monsieur l'abbé G. Panneton, vicarier de la paroisse, fit la levée du corps et chanta le service.

Le chant fut très bien exécuté par la chorale des hommes et des jeunes filles. A l'orgue Mlle Flore Trudel.

M. Léonce Jacob portait la croix. Les autres porteurs étaient M. M. Veillette, J.-P. Rouette, P. Gervais, Lucidas Trépanier, J. Doucet, et Clément Bergeron.

M. M. Jean-Paul Rouette et Léonce Jacob firent la quête durant le service.

Les parents ci-haut mentionnés conduisaient le deuil, de même que son oncle M. N. Troitier, de St-Stanislas, sa cousine Mlle Brunneau, des Trois-Rivières, les RR. SS. Filles de Jésus avec leurs élèves, ainsi qu'un grand nombre de parents et amis de la famille. Nos sincères sympathies.

—Mercredi eut lieu le mariage de M. J. Veillette, fils de M. Li-boire Veillette, avec Mlle M. Du-bois.

ENCYCLIQUE DE SA S. PIE XI

Le Saint-Père fait une revue de la situation mondiale. Il se plaint du fait que les fidèles négligent la discipline.

Rome, 12. — Sa Sainteté Pie XI a choisi le jour de la fête de son patron, saint Achille, martyr, pour publier sa seconde encyclique de l'année.

La publication de ce document attendu depuis longtemps, a coïncidé avec la visite de tous les Cardinals de Rome au Saint-Père, à l'occasion de sa fête patronale et considérée comme plus importante que l'anniversaire de naissance.

Les cardinaux, ayant le cardinal Vanatelli, coven du Sacré Collège, à leur tête, se contentent par son intermédiaire leurs vœux de longue vie et de bonheur à Sa Sainteté. Le Souverain Pontife conversa cordialement avec eux dans sa bibliothèque privée, après quoi il reçut les membres de sa cour ecclésiastique et laïque.

Aujourd'hui, le Saint-Père bénira la pierre angulaire du nouveau Collège de la Propagande. Cette cérémonie aura lieu dans la fameuse réplique de la grotte de Lourdes, dans les jardins du Vatican.

Repasant en revue la situation mondiale, on croit que le Pape a voulu faire allusion dans son encyclique à la Russie et au Mexique, lorsqu'il dit: "Des extrêmes confins de l'est, jusqu'aux dernières frontières de l'ouest, nous entendons s'élever vers nous l'appel des peuples dont les gouvernements se sont élevés et ont conspiré contre le Seigneur et son Eglise".

"Dans ces nations, nous voyons les droits divins et humains foulés aux pieds, les églises profanées, des vierges saintes arrachées à leurs asiles, jetées en prison, affamées et affligées de tortures révoltantes.

"Des légions de garçons et de filles sont arrachés du sein de l'Eglise-mère, et incités à renier et à blasphémer le Christ, et entraînés aux pires crimes de la luxure.

"En d'autres termes, toute la chrétienté a été menacée et combattue, entre le danger de l'apostasie de la foi, ou une mort des plus atroces."

"Le Saint-Père se plaint de ce que les fidèles négligent la discipline ecclésiastique et oublient la tradition chrétienne" qui régleme la société domestique et défend la sainteté du mariage.

"L'éducation de la jeunesse", poursuit l'encyclique, "est entièrement négligée ou soignée par un soin trop efféminé, cependant que l'on nie à l'Eglise la faculté d'imposer à la jeunesse une éducation chrétienne."

"La modestie chrétienne a été lamentablement oubliée dans la vie et l'habillement des femmes, principalement, tandis que prédomine une soif insatiable pour les choses périssables de ce monde, qui recherche anxieusement la faveur populaire, et que le dédain de l'autorité légitime et de la parole de Dieu ébranle la foi ou la menace sérieusement."

Le Pape termine en exprimant l'espoir que ces sacrifices de réparation et les prières atténuent la miséricorde de Dieu qui "pour dix justes aurait pardonné à Sodome."

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, district des Trois-Rivières, No 730

COUR SUPERIEURE

Révérend J.-Euchariste Héron, prêtre, curé de la paroisse de St-Stanislas, district des Trois-Rivières,

Demandeur,

vs

Joseph-Arthur Leclerc, ci-devant de la ville de Shawinigan Falls, district des Trois-Rivières, et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois. — Les Trois-Rivières, le 11 mai 1928.

(Signé) Ad. Provencher, Protonotaire C.S. District des Trois-Rivières. Roger Bisson, Procureur du demandeur. 15-17

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES.



Vos Ancêtres, vos enfants seront heureux.

Les Granges-Annonces

La grande annonce tapageuse, qui a garni de panneaux démesurés nos routes fréquentées, qui s'est étalée sur les murs en bordure de chemin public, jusque sur les pans réguliers de nos constructions rustiques, pour avoir dépassé les bornes du bon sens, en grandeur, en nombre, et en criard, subit présentement, une répression méritée.

D'abord, tout le monde l'admet, une annonce semblable, telle que faite, est une horreur pour les yeux, et de peu de rapport pour les compagnies qui les ont édifiées.

Cofautes de pose, et exigeant un entretien constant, ces annonces ne rapportent pas autant que les annonces du croyant, et plusieurs compagnies qui en avaient fait placer un peu partout à très grand frais, les font abattre pour ne pas encourir la réprobation des voyageurs et des clients.

D'ailleurs, les protestations viennent d'un peu partout. Les législatures provinciales décrètent l'abattage de ces annonces le long des grandes artères. Que ne peuvent-elles faire disparaître aussi celles qui se mettent à l'abri de la loi derrière les clôtures, en bordure des bosquets, ou qui s'étalent sur les murs des constructions particulières!

Je ne connais rien de plus disgracieux, à la campagne, que de voir surgir, aux coins des routes masquant un panorama superbe, de ces pignons peints en couleurs criardes, rappelant dans des proportions gigantesques des annonces de gomme célèbre, d'une bière fameuse ou d'un tabac sans rival.

Ces cultivateurs n'ont pu résister à l'éloquence persuasive de ces annonces peu scrupuleux. Pour quelques sous, souvent pour rien, ils ont permis à ces peintres-décorateurs de peindre des pignons voyants. Plusieurs les regrettent maintenant, et comme ces annonces passent de mode, vous aurez bientôt honte d'avoir cédé aux caprices de ces grandes compagnies.

Le public vous tiendra rancune d'avoir prostitué ce coin de paysage, les gens de votre paroisse ne vous pardonneront pas de défigurer l'aspect riant de votre municipalité par un permis d'annonce qui vous rapportera plus de quolibets que de sous sonnants.

Ces annonces qui surgissent en pleine campagne sont un non sens, surtout quand elles décorent les constructions d'un cultivateur à l'aise. Chacun a sa fierté, et il en coûte encore au cultivateur d'annoncer ses produits. Il lui semble que c'est mendier l'appui de ses semblables pour vivre. Comment peut-il se résoudre d'annoncer gratuitement des produits étrangers?

Il faut réagir tout de suite, si vous ne voulez pas encourir la réprobation universelle de tous les gens de goût, et de bon sens. Ces annonces déprécient vos constructions, et sont d'autant plus affreuses que le site choisi est souvent enchanteur, et le décor harmonieux.

Que faire si par un manque de réflexion, vous avez cédé aux instances des annonceurs? Si vous êtes liés par contrat, respectez vos engagements. Mais de grâce, ne renouvelez jamais un tel bail. Si vos contrats sont expirés, ou si vous n'avez donné qu'une permission verbale, avec du lait de chaux bien épais, effacez à tout jamais les traces de cette gaucherie que vous regrettez, je l'espère.

Et que le voisin ne se laisse tenter de défigurer ses constructions parce que l'autre refuse de porter plus longtemps cette défraîchie de sandwichs ambulants. Que la campagne québécoise demeure ce qu'elle est véritablement, charmante par son pittoresque et ses imprévus, et ses décors gracieux de petites formes blanches blotties sous une frondaison d'arbres verts.

LA DESTRUCTION DU VERT DE GRIS

(Notes des fermes expérimentales)

Le vers de gris est un grand ennemi du planteur de tabac; c'est lui qui est responsable de bien des vides dans le champ après la première plantation. Il habite presque tous les sols, mais il préfère ceux qui sont en gazon. Il trahit les plants près de la surface du sol et oblige le planteur à replanter plusieurs fois dans bien des cas pour obtenir une récolte d'une densité uniforme.

Il existe un moyen qui permet de détruire assez bien ce fléau: il consiste à labourer en automne avant le 20 septembre, au moment où les papillons ont cessé de pondre leurs oeufs. Il y a aussi l'emploi du mélange de son empoisonné.

Ce mélange de son empoisonné, qui s'est montré des plus satisfaisants sur la ferme expérimentale de Harrow, Ont., pendant une période d'années, contient une livre de vert de Paris et cinquante livres de son de blé mélangés à sec. On ajoute au mélange, un gallon de melleuse bon marché et suffisamment d'eau pour que le tout ait la consistance de sciure de bois (brin de scié) humide. On répand le mélange à la main sur le champ, une ou deux soirées avant de planter le tabac. Le système qui a donné les meilleurs résultats est celui qui consiste à diviser le mélange en deux parties pour en faire deux applications deux soirées de suite.

La quantité que nous avons indiquée suffit pour un acre; on devrait l'appliquer après six heures du soir pour qu'il ne se dessèche pas trop rapidement et qu'il attire les vers. On mélange les ingrédients sur un plancher de bois ou de ciment, de la même façon que pour le ciment.

O.-G. Williams, Station expérimentale fédérale, Harrow, Ont.

NOURRISSAGE DES JEUNES PORCS APRES LE SEVRAGE

(Notes des fermes expérimentales)

La différence entre le prix de revient et le prix de vente du lard représente à peu près tout le bénéfice en industrie porcine. Le bon éleveur s'efforcera donc d'abaisser le prix de revient au plus bas point possible, sachant que c'est là le seul moyen pratique d'augmenter ses bénéfices.

Ce n'est pas tout: on sait que l'augmentation de poids faite par l'animal au commencement de la période d'engraissement coûte moins cher que celle qui est faite à la fin. On s'efforcera donc de régler le développement en conséquence.

Enfin, il faut encore que le développement de l'animal se fasse sans arrêt, à partir du moment où il est sevré jusqu'à celui où il est prêt à être mis sur le marché. Tout ralentissement de croissance et toute perte de poids exigent un surcroît de nourriture, le prix de revient augmente et le bénéfice baisse. Nous avons constaté la chose à maintes reprises à la station expérimentale fédérale de Ste-Anne de la Pocatière, et les mêmes observations ont été faites ailleurs.

Voici le système que nous avons employé sur cette station et qui nous a donné de bons résultats:

Pendant les quelques premières semaines qui suivent le sevrage, on choisit des aliments qui forment la chair et les os, afin d'encourager la croissance de l'animal. La nourriture se compose d'un mélange de gru rouge (petit son), d'avoine moulu et d'un peu de lait écrémé tiède; ces aliments sont très bons parce qu'ils ne contiennent que très peu de fibre.

Plus tard dans la saison, on donne aux porcs la jouissance d'un bon pacage de trèfle, et plus tard encore, on leur met du fourrage vert dans des râteliers placés dans le pacage. Si cette période a lieu en hiver, on donne du foin, du trèfle et on laisse les cochons sortir tous les jours autant que possible, afin qu'ils puissent prendre leurs ébats, car l'exercice est nécessaire pour le développement rapide des os et des muscles.

A l'âge de quatre mois, le mélange se compose de gru rouge ou petit son et d'avoine, en parties égales, trempés dans du lait éré-

mé. Le mélange suivant a donné de très bons résultats:

- 1 partie de gru blanc (recoupe)
1 partie de gru rouge (petit son)
1 partie d'avoine

3 pour cent de tourteau de lin. Les porcs sont prêts à être engraisés lorsqu'ils pèsent de 125 à 150 livres, et on leur donne alors tous les aliments qu'ils peuvent consommer. Le mélange se compose des aliments suivants:

- 1 partie de gru rouge (petit son);
1 partie de gru blanc (recoupe);
2 parties d'avoine;
2 parties d'orge.

Le mélange suivant a donné également de bons résultats: 1 partie d'avoine, 2 parties d'orge, 2 parties de pois, 1 partie de gru rouge (petit son).

Ce système d'alimentation a rapporté de bon bénéfice sur cette station, et devrait être également avantageux pour le cultivateur, car une bonne partie des grains consommés peuvent et devraient être produits sur la ferme même.

E.-L. Reynaud, Station expérimentale fédérale, Ste-Anne-de-la-Pocatière, P.Q.

ESSAI DE VARIETES DE BLE D'INDE POUR LE GRAIN

(Notes des fermes expérimentales)

Possibilités—Est-il possible de cultiver du blé d'Inde pour la production du grain dans la région de Québec Centre, et y aurait-il avantage à le faire? Nous avons fait des recherches dans cette voie à la station expérimentale de Cap Rouge, et ces recherches ont jeté quelque lumière sur ce problème.

Essai—Toutes les espèces les plus hâtives, dures (flint) ou dentées, qui n'avaient pas produit suffisamment de fourrage dans les essais de blé d'Inde pour l'ensilage, mais qui mûrissaient leur grain presque tous les ans, ont été comprises dans cet essai.

Résultats—Pendant une période de cinq ans, pour treize variétés ou espèces à l'essai, la production moyenne a été de 28 boisseaux de grain à l'acre. On peut, en choisissant une bonne variété, porter le rendement jusqu'à 40 boisseaux ou plus de blé d'Inde égrené à l'acre; on voit donc que la production du grain de blé d'Inde pour l'alimentation du bétail dans ce district peut être payante. Nous ne saurions encore nous prononcer d'une façon précise sur la meilleure variété à cultiver, mais il est certain que les variétés dentées ne produisent pas suffisamment de grain pour qu'elles soient avantageuses; parmi les variétés dures ou "flint", les Québec 28 et Twitchell's Pride sont celles qui ont le mieux rapporté sur cette station. La Flint Howe's de l'Alberta s'est montrée la plus hâtive; on pourrait l'essayer dans les endroits où la saison est plus courte qu'elle ne l'est ici.

COMPARAISON DE FARINE DE POISSON ET DE LAIT ECREME POUR LA PRODUCTION DU LARD

(Notes des fermes expérimentales)

On sait que le lait écrémé fournit la protéine animale de la ration, et tous ceux qui s'occupent d'élever des porcs à bacon connaissent fort bien son utilité sous ce rapport. Beaucoup d'éleveurs cependant, n'ont qu'une provision limitée de lait écrémé, et il s'agit pour eux de trouver un aliment qui puisse le remplacer, c'est-à-dire un aliment qui, tout en étant économique, cause une bonne augmentation de poids et développe un porc d'un bon type.

La ferme expérimentale fédérale de Nappan, Nouvelle-Ecosse, a fait des recherches intéressantes dans cette voie en 1923-24. Vingt-quatre porcs ont été nourris à partir de la fin du sevrage jusqu'à ce qu'ils soient "à point", avec une ration de grain contenant 8% de farine de poisson. Un autre groupe de vingt-cinq porcs recevait le même mélange de grain, et, en plus, 300 livres de lait écrémé par 100 livres de grain. Le groupe nourri à la farine de poisson a fait une augmentation de poids de 10,2 cents par livre, tandis que le groupe nourri au lait écrémé a fait 9,4 livre par jour au coût de 8,4 cents par livre. La farine de poisson et le lait écrémé étaient comptés à \$100,00 et \$1,00 la tonne respectivement.

Deux autres expériences ont été

conduites en 1926. Dans chaque cas l'essai comprenait un groupe témoin, qui ne recevait aucune protéine animale. Les augmentations quotidiennes et moyennes étaient les suivantes: groupe nourri à la farine de poisson 1,25 livre; groupe nourri au lait écrémé, 1,1 livre et groupe témoin, .93 livre. Le prix de revient moyen par livre d'augmentation a été de 8,78 cents pour le groupe témoin.

Cet essai a été répété encore une fois en 1927. L'augmentation de poids a été un peu moins élevée chez les groupes qui recevaient de la farine de poisson que chez ceux qui étaient nourris au lait écrémé, mais l'augmentation de poids a été plus forte chez ces deux groupes que chez les groupes témoins.

Dans toutes ces expériences, les porcs nourris à la farine de poisson étaient tout aussi bons, sinon meilleurs, au point de vue du type et du fini que ceux qui recevaient du lait écrémé, et les deux groupes accusaient une supériorité marquée sur les groupes témoins. Les porcs nourris en 1927, ont été classés par un représentant de la Division de l'industrie animale, et ce classement a donné les résultats suivants: groupe recevant de la farine de poisson, 90% de sélects, 10% de pores de boucherie; groupes nourris au lait écrémé, 80 pour cent de sélects, 20% de lisse-épais; groupes témoins, 50% de sélects, 30% de lisse-épais et 20 pour cent de pores de boucherie.

Preons la moyenne des résultats de toutes ces expériences, et nous trouvons que les porcs qui recevaient de la farine de poisson ont fait 1,01 livre d'augmentation de poids par jour, ceux qui recevaient du lait écrémé, 985 livre et les groupes témoins, .907 livre; le prix de revient par livre d'augmentation de poids a été de 9,5, 8,15 et 9,04 cents respectivement.

La protéine digestible dans la farine de poisson coûte 8 sous par livre. Si l'on compte le lait écrémé au même taux, il vaudrait \$5,76 la tonne au lieu de \$4,00, et le prix de revient d'augmentation serait de 8,8 cents au lieu de 8,15.

Nous basant sur ces expériences, nous recommandons la farine de poisson à tous ceux qui produisent des pores pour la vente et qui n'ont à leur disposition qu'une quantité limitée de lait écrémé.

S.-A. Hilton, Ferme expérimentale fédérale, Nappan, N.-E.

Assurances Générales A. J. Gouin & Cie

Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie. Bureau établi depuis plus de 30 ans. TEL. 114, 4, Du Platon

Dr Roch Hébert SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez. Bureau et hôpital privé 31a, Des Forges, Tél. 1425 HEURES DE BUREAU 9 à 12 m., 1 à 5 et 7 à 8 p.m.

Dispensaire Gratuit. Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

Jean-Marie Bureau B.L.L.L.E. Avocat et Procureur

Chambre 23, Edifice de la Banque du Commerce, Les Trois-Rivières. Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanouette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

W.-H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. Q.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE. SPECIALITE: Maux de tête.—Yeux croches redressés sans opération. Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m. 492 ST-Matrice, Tél 965

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin Tél. 1830 Dr J. D. F. Paquin Médecine Générale Spécialité: Accouchements Traitements spéciaux pour les enfants. Consultations régulières De 2 à 4 et de 7 à 8 et sur rendez-vous. 51, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Médecin Dr J. A. Rousseau Directeur du Dispensaire Antivénérien. Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 p.m. Maladies des voies urinaires des femmes de la peau. Tél. 119 28 rue Royale

Avocats Robert Trudel Albert Paquin Trudel & Paquin Avocats et Procureurs 10, Bonaventure Tél. 617 Trois-Rivières.

Avocat Tél. 200 Maurice Fortier Avocat et Procureur Bureaux: 19, rue Hart Les Trois-Rivières A St-Paulin chaque fin de semaine

Médecin Dr Auguste Panneton Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles du nez et de la gorge. Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midi. Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous. Tél. Bell 526 65a, Avenue Lavolette

Avocat Tél. 1299-J Joseph Barnard Avocat 8 rue Hart, Tél. 640 Résidence: 108 rue Des Forges

Chirurgien-Dentiste Tél. Bureau 658 Résidence: 337 Dr J. H. BELAND Extraction des dents sans douleurs Traitement de la Pyorrhée par la Vaccinothérapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement. Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 8 à 9. Bureaux: 26a, Des Forges

MEDECIN Tél. 678 Dr Maurice Caron ex-cléve des Hôpitaux de Paris Spécialité: Chirurgie Générale Maladies des Femmes. Maladies des Voies Urinaires Traitements Electriques Consultations: de 10 à 12—de 2.30 et de 7 à 8.30 p.m. 6, rue Ste-Julie.

Avocats Tél. 936 Casier Postal 316 Edifice Power, Trois-Rivières Jacques Bureau, C. R. Philippe Bigué, C. R. Georges Gouin, B. A. Bureau, Bigué & Gouin Avocats 4, Des Forges Les Trois-Rivières

Chiropraticien A.-E. HUNT KING, D.C. Docteur en Chiropratique Trois-Rivières 6a rue Alexandre Tél. 1913 Shawinigan Falls 26 Sine Rue Tél. 725 Grand'Mère 121 rue St-Jacques, Tél. 497

Médecin Dr A.-J. Aubin Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic. Tél. 1143 179, Lavolette

Notaire Tél. 415 J. A. Villeneuve Notaire Antérieur de l'Isle Mercier et Villeneuve Argent à prêter. Examen de titres. Règlements de Successions. Difficultés Commerciales. Collection, etc. 35, rue Hart, Trois-Rivières Edifice de la Banque Canadienne Nationale

Comptable et Liquidateur Tél. 329 Casier Postal 640 Henri Bisson Comptable et Liquidateur Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service. 142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Médecin Tél. 409 Dr ALEX. ACHPISSE Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique. Spécialités: Chirurgie générale infantile, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes. Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours. A domicile, sur rendez-vous. 72, Royale coin des Forges. Dispensaire gratuit: Mardi et jeudi de 7 à 9

Notaire Casier Postal 556 Tél. 235 J.A. Jemire, LL.L. Notaire Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débiteurs Administration générale. 40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Médecin Tél. 1526 Docteur R. Dugré Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph SPECIALITES: Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif. CONSULTATIONS: Au bureau 2 à 4 et 7 à 8 hres p. m. A domicile: sur rendez-vous, 56, Ave Lavolette.

Avocat Téléphone 329 Roger Bisson Avocat 142, rue Notre-Dame Les Trois-Rivières.

Notaire Téléphone: Bureau 1158 Résidence 988 J. U. GREGOIRE Notaire Argent à prêter. Examen de titres, Assurances, Collections, etc. 26a, Des Forges, Les Trois-Rivières Bureau: au mardi, du Samedi midi Propriétés à vendre

La Corporation de Prêts de Québec Obligations Municipales, Scolaires, de Fabriques, Hypothécaires. Choix varié de placements. Consultez-nous avant de placer. Bureau: 9, rue St-Pierre. Téléphone 205

Avocats Robichon & Méthot Avocats Bureau: Edifice Banque d'Hochelega, Trois-Rivières

Notaire Casier Postal 554 Téléphone 421 A. LEBRUN Notaire C.C.S. Cessionnaire du Greffe P. Désilets. Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc. 23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

REMEDES DES FAMILLES La Médecine Indienne Enrg. 4, rue Richard, 2e Plancher à droite. Téléphone 2298w

Avocats Téléphone Bell 1092 DUPLESSIS, LANGLOIS & CAMOTHE Avocats Bureau: 4, St-Joseph, Trois-Rivières

Notaire Tél. Bureau 1881 Rés. 1444-J Victor Abran Notaire Argent à prêter, assurance collection, etc. 34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Architecte U.-J. Asselin, Ernest L. Denoncourt Asselin & Denoncourt Architectes Tél. Bell 963, 42, Alexandre Les Trois-Rivières

Avocat Téléphone 358 Lucien Comeau Avocat 19, rue Alexandre Les Trois-Rivières Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélinas, rue St-Laurent.

Notaires J. A. Trudel, J. E. Guillet Trudel & Guillet Notaires Argent à prêter, Règlement de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc. Bureau: 36 rue Alexandre Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Avocat Téléphone: 1065 Rosaire Marcotte B.A., B.C.L. 17, rue Alexandre, Les Trois-Rivières.

Avocat Tél. 237 Chas Bourgeois B. A. LL. M. Avocat 28, rue St-Joseph, 28

Architecte Jules Caron Architecte Tél. 720, 21 rue St-Joseph Les Trois-Rivières

La création expliquée par un enfant. Pierre, six ans, s'est effrayé de voir sa mère se bécoter. Il est couvert de boue. Et, pendant que sa mère le nettoie, il s'empare philosophiquement: —Ce qu'il a dû se salir, le petit Jésus, quand il a créé la terre! —Mais non, riposte lentement Jacques, quatre ans, puisqu'il l'a faite avec que rien.



Tribune Ecclésiastique

La Prière ancestrale

Comme à la Chandeleur, allumant sa chandelle, Devant le Christ qui pend à la croix de bois noir, La mère a commencé la prière du soir, Et la famille vient se grouper autour d'elle.

Dans la coquille, où trempe un rameau desséché, Plongeant le doigt que l'eau des Pentecotes mouille, Après s'être signé, dans l'ombre, on s'agenouille Sur les nœuds et les clous du rustique plancher.

Et, dans le grand silence, et, d'espace en espace, La chambre se remplit d'un murmure de voix, Vibrant l'une après l'autre ou vibrant à la fois, Bourdonnement confus de voix claire et voix basse:

Dieu des peuples heureux, Dieu des peuples en larmes, Dieu de tous nos amis, Dieu de tous nos parents, Au nom des plus petits comme au nom des plus grands, Notre Père, écoutez le cri de nos alarmes.

Vous qui fîtes courir au pays âpre et dur De la pluie et du vent, du gel et de la neige, Tous ces Héros dont l'âme aujourd'hui nous protège, Pour nous entendre, ouvrez votre grand ciel d'azur.

Penchez-vous, et voyez s'il est peine plus grande Que celle de ceux qui, de longs jours en longs jours, Sans fin recommençant semailles et labours, Des moissons d'or vous font exubérante offrande.

Laissez prier pour nous le cœur glorifié De nos pères défunts, de nos défuntés mères, Qui gagnèrent le ciel à force de misères. Laissez prier le sang du grand Crucifié!

Laissez prier pour nous le saint cœur de Marie, Le saint cœur de Joseph, le saint cœur de Jésus; Laissez prier pour nous le peuple des élus Pour le peuple éploré de notre humble Patrie.

Laissez prier pour nous Brébeuf et Lallemand, Madeleine et Dollard, Laval et Jeanne Mance, Laissez prier pour nous cette cèleste France, Celle qui, près de Vous, siège éternellement.

De "Patrie Intime", Nérée BEAUCHEMIN (qui vient de paraître)

LA CENE DE VINCI

La Cène que Léonard de Vinci peignit dans le réfectoire du Couvent dominicain de Sainte-Marie-des-Grâces, est peut-être l'oeuvre la plus remarquable du genre. L'artiste veut représenter le moment où Jésus-Christ dit à ses disciples: "En vérité, je vous le dis, un de vous me trahira!" Exprimer avec dignité l'émotion contenue en ce moment tragique et solennel, était une entreprise des plus difficiles. Au centre du tableau, Vinci représente le Christ prononçant les tristes paroles qui annoncent la trahison d'un ami. Et chose incroyable, l'auteur a su faire paraître sur tant de figures les nuances mêmes des sentiments qu'a dû éveiller parmi les apôtres et selon le tempérament de chacun, une si grave parole. Mettant à profit ses longues observations sur le visage humain, Léonard conçoit les admirables têtes des onze apôtres, vrais types idéals où se peignent la tendresse juvénile des uns, la virile et énergique majesté des autres. Chacune de ces têtes est un portrait idéalisé, il est vrai, mais élevé à la dignité d'un caractère et possédant l'intérêt de l'individualité. Ces onze figures ainsi conçues, restaient à faire les plus difficiles: Jésus et Judas. Aussi ces dernières retinrent-elles part à l'émotion le peintre. On s'inspire pour de pareilles expressions, l'une de la

divinité, l'autre de l'infamie! La tradition elle-même était muette... Quant à la tête du Christ, il la trouvait inférieure à l'idéal de perfection qu'il avait rêvé et comme tout vrai artiste il n'en était jamais satisfait. Cependant peut-on trouver une plus pure beauté, une grâce plus touchante, une douceur plus sublime! La clarté qui éclaire ces traits abattus et attristés, ne semble-t-elle pas provenir d'une lumière plus pure et plus céleste, que celle qui se reflète sur les autres visages. Dans ces yeux abaissés, dans cette lèvre émue, dans tout cet intérieur d'où ressort la tristesse, quelle douleur intense, pas même égalée par les supplices du Calvaire! Restait en dernier lieu la figure du traître, c'est-à-dire à opposer la scélératesse au type divin. On sait l'anecdote du prieur se plaignant toujours des retards de Léonard. Ce dernier fatigué des exigences du moins, aurait eu l'idée de le ridiculiser en le peignant sous la figure de l'insigne coquin, qu'il aurait assez bien représenté du reste. Ce désir de vengeance n'est pas authentique. Les historiens de Vinci, rapportent comme certain que l'artiste rencontra sur les marchés de Florence la figure désirée et en fit l'esquisse sur place. Se remémorant ses études précédentes, il peignit alors la tête de Judas qui porte sur son visage l'impression si forte de la trahison. Vraiment cette composition magistrale dans son ensemble comme dans ses moindres détails, est l'oeuvre d'un philosophe, d'un grand

Le Mois Religieux

Les Rogations (14, 15, 16, mai)

Les Rogations sont des prières publiques et solennelles destinées à conjurer les fléaux de la colère divine et à appeler, sur nous et sur les biens de la terre, les célestes bénédictions.

L'opinion commune attribue l'institution de ces processions à saint Mamert, évêque de Vienne, en Dauphiné, vers le milieu du Ve siècle.

De grandes calamités pesaient alors sur le pays. Cette partie de la Gaule était en proie à la plus affreuse disette. Chaque année, le printemps revenait, il est vrai, mais les arbres languissants semblaient n'ouvrir leurs feuilles qu'à regret; un vent desséchant flétrissait leurs fleurs; les vignes demeuraient sans fruits; des déluges de pluie étaient suivis de longues sécheresses; les sources tarissaient, quand peu de temps auparavant les fleuves avaient débordé et vomi leurs eaux bourbeuses et délétères sur les prairies et sur les champs.

A ce dérangement des saisons, se joignaient les maladies contagieuses et des tremblements de terre presque continus; des bruits sourds et comme des gémissements lamentables étaient entendus pendant les nuits.

Les bêtes féroces elles-mêmes venaient en plein jour, au milieu des villes et des hameaux, effrayer les populations. Partout l'image de la mort!

La frayeur publique allait devenir du désespoir. Saint Mamert qui n'avait cessé de prier pour son troupeau pensa qu'en cette circonstance, il fallait plus que des prières publiques ordinaires; et rassemblant son peuple, il parla de Nivive que la pénitence avait sauvée; puis, ôtant sa chaussure et remplaçant son étole d'évêque par une corde qu'il noua autour de son cou, il prit une grande croix de bois et cria: Que chacun me suive, allons fléchir la colère de Dieu!

Tout le monde conspira avec lui dans cette sainte entreprise, et, d'un commun accord, on choisit les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension. Le saint Evêque marqua pour la station de la première procession, une église en dehors de la ville. Tous les habitants s'y rendirent en grande dévotion, dans un extérieur pénitent et humble, mêlant leurs gémissements aux chants des psaumes et des litanies.

Dieu fut touché des larmes et des gémissements de son peuple; il mit un terme à ses maux.

De l'église de Vienne, la pieuse institution des Rogations passa rapidement dans le reste des Gaules — En 475, saint Sidoine, Apollinaire les établit dans son diocèse. Il est vrai qu'elles existaient déjà, mais la pratique en était vague, tiède, rare et irrégulière. Le mérite de saint Mamert fut d'en faire une institution régulière et périodique, et d'introduire dans la célébration des Litanies une solennité et une faveur jusque-là inconnues.

Dans le principe, les trois jours des Rogations étaient chômés en France et dans quelques églises d'Allemagne. Plus tard, cette obligation fut restreinte à l'assistance aux processions et à la messe. "La religion, dit l'auteur du Génie du Christianisme, n'a pas voulu que le jour où on demande à Dieu les biens de la terre, fût un jour d'oisiveté. Après la procession, chacun retourne au travail. Avec quelle espérance on enfonce le soc dans le sillon, après avoir imploré Celui qui dirige le soleil et qui garde dans ses trésors les vents du midi et les tièdes ondées!"

Une des plus grandes révélations que Notre-Seigneur nous a faites par son Incarnation est celle du désir immense que Dieu éprouve de se communiquer lui-même à nos âmes pour être leur béatitude. — Dom Columba Marmion

Mieux que la pierre



Le ciment bien préparé vaut mieux que la pierre.

Pour bien associer votre nouvelle demeure; demandez le ciment de

Cyrille Labelle & Cie 10, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Les Amis

Les relations entre amis se conservent bien mieux par la politesse et la stabilité. La grossièreté le bat trop souvent en brèche au moyen de cet axiome dont nous avons prouvé l'infirmité: "A quoi bon se gêner?"

Les véritables amis sont rares, raison de plus pour les conserver et ne pas prodiguer ce titre sacré. L'amitié n'est pas la camaraderie. Un camarade est un ami qui traverse notre vie sans s'y arrêter. L'ami y reste jusqu'à la mort.

Souvenez-vous dans vos relations d'amitié que la familiarité doit toujours être accompagnée d'un certain sentiment de réserve entre égaux et cependant le cérémonial de cette politesse est bien simple: manières prévenantes, accueil ouvert et cordial, paroles pleines de bienveillance, indulgence pleine et entière.

— Si vous passez en revue toutes vos relations, vous verrez que vous avez à vous plaindre de toutes. Il faut donc leur pardonner ou fuir dans le désert.

Deux amis qui se cèdent mutuellement sont bien près de la perfection: mais deux amis dévoués l'un à l'autre sans arrière pensée, sans parti pris, c'est la perfection même.

C'est dans le malheur qu'on reconnaît l'amitié. Nous ne devons regarder vraiment comme notre ami que celui qui vient à notre secours quand tout le monde nous abandonne.

Les faux amis disparaissent quand on a besoin d'eux et abandonnent celui qui, la veille, recevait encore leurs protestations de dévouement.

Un ami sévère mais sûr est un bienfait, un ami trop complaisant est un présent funeste. La franchise étant le caractère de l'amitié, il vaut mieux être blessé par celui qui vous aime que flatté par l'indifférent.

Il faut être difficile dans le choix d'un ami, car bien peu comprennent tout ce qu'il y a de beau, de saint, de grand dans une amitié pure.

Un homme d'esprit demandait à son fils d'où il venait.

Mon père, lui répondit son fils, je viens de voir un de mes amis.

— Un de vos amis? répartit le père avec étonnement, vous en avez donc beaucoup? Hélas! comment en avez-vous, étant si jeune, puisqu'il y a plus de soixante ans que je suis au monde et je n'ai pu

en trouver un seul. Il y a en effet peu d'amis, mais il y en a, et c'est pour ce motif que nous insistons sur le soin que l'on doit apporter à ne pas prodiguer ce titre sacré.

Mais s'il en coûte pour acquérir

un ami, il en coûte encore pour le conserver. Rien n'est si délicat que l'amitié, sa sensibilité est extrême, un rien l'affecte, les plus légères atteintes peuvent lui devenir nuisibles. La réserve la blesse, la défiance la tue.

Le Mois de Marie

Pour chanter ton beau mois, qui ne prendrait sa lyre? Reine du bel amour. Mère, je chanterai; toi, soutiens d'un sourire Ton humble troubadour.

Lorsque mai, sur nos champs, passe en roi magnifique, Semant partout des fleurs, vivante mosaïque D'émeraude et de diamants, L'homme sent aussi croître en lui des fleurs de grâce Et, sur son cœur stérile et tout chargé de glace, Passer un souffle de printemps.

C'est que le mois des fleurs est le mois de Marie...! Marie, astre propice à toute âme qui prie, Blanche fleur de l'humanité. L'homme qui du Très-Haut n'ose affronter le trône, Vient épancher son cœur auprès de la Madone: Elle est reine de la bonté.

Tous y puisent l'amour, la joie et l'abondance; L'enfant y rafraîchit le lys de l'innocence. La vierge enrichit son fleuron. Le pêcheur repentant y dépose sa crainte, Et pleure dans ses bras, car elle est l'arche sainte Qui de Dieu contient le pardon.

Au jeune homme hésitant, Elle dit: "Prends courage!" A la vierge timide: "Enfant, ne crains l'orage": "Je suis pour tous un arc-en-ciel". A l'âme désolée Elle crie: "Espérance..." A l'apôtre impissant: "Garde la confiance: "L'amour toujours croît dans le fiel".

Quand mon ciel sera noir, la mer pleine d'orages: Quand mon cœur, dans l'effroi, cherchera les rivages, Perdu dans l'immense océan; Quand la foudre, en éclats, grondera sur ma tête; J'invoquerai Marie; au sein de la tempête Ce cri brisera l'ouragan.

Je voudrais que les fleurs, les blés d'or, la ramure, Balancés par les vents, n'eussent d'autre murmure Que ton saint Nom, en ce beau mois; Que les oiseaux des bois, les sources clapotantes, Les étoiles des cieux, les vagues mugissantes, Le chantaient tous à la fois.

Pour Toi, brille sur nous, phare de l'espérance, Brille, afin que nos cœurs, embaumés d'innocence, Soient les cibires de Jésus; Afin qu'illuminés dans leur course incertaine, Vivant loin de la fange, où le monde se trains, Ils entrent au ciel des élus.

E. de B.

"La Revue Franciscaine"

Vient de paraître

"Patrie Intime"

par

Nérée Beauchemin

L'événement littéraire de la saison. Un livre superbe, débordant de poésie sincère, originale, vibrante! L'auteur y chante les douceurs de la "Patrie intime"; les charmes de la vie rustique, «au grand soleil des champs»; les scènes édifiantes de la vie chrétienne, «au rythme du clocher»; et, les grands émuants des fastes de l'histoire, «à la plus douce France».

Un volume de chez nous, par un auteur de chez nous, pour les lecteurs de chez nous!

LES COLLÈGES, COUVENTS ET COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA RÉGION TRIFLUVIENNE SE DOIVENT DE DISTRIBUER EN PRIX, «PATRIE INTIME».

UNE REMISE GÉNÉREUSE LEUR SERA CONSENTIE!

«PATRIE INTIME» a 204 pages. Sa présentation typographique est impeccable. Elle fait honneur à l'atelier qui l'a édité. On a tiré une édition de grand luxe sur parchemin, à \$2.25 et une autre sur papier coquille teinté à \$1.25.

On peut commander directement, soit à l'Auteur, à Yamachiche, à M. l'abbé Albert Tessier, au Séminaire des Trois-Rivières, ou à la Librairie d'Action Canadienne-Française, Limitée, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

LA REVUE FRANCISCaine NUMERO DE MAI 1928 SOMMAIRE Le Mois de Marie... E. de B. Les douze Etoiles M. Berthoumier La Voix du Pape R.P. Jean-Joseph Le Séraphin d'Assise... R.P. Guillaume La Sainte Règle, R.P. Georges-Albert Les oiseaux de saint François... Mme Arthur Lachance Le Père Frédéric de Glyvelde... L. Detrez. Profils Franciscains... R.P. Archange Le bon... "Gros"... Pierre l'Ermite Chronique Franciscaine... R.P. Barthélémy Bibliographie... La Rédaction REDACTION ET ADMINISTRATION Couvent des Franciscains, 964, rue Dorchester ouest, MONTREAL Tout comme dans l'Ancien Testament, la bénédiction des patriarches était pour leurs descendants un gage de la protection de Jéhovah, ainsi la bénédiction des fondateurs d'ordre est-elle pour ceux de leurs disciples qui marchent sur leurs traces la source des faveurs d'en haut. — Dom Columba Marmion

LA CENE DE VINCI divinité, l'autre de l'infamie! La tradition elle-même était muette... Quant à la tête du Christ, il la trouvait inférieure à l'idéal de perfection qu'il avait rêvé et comme tout vrai artiste il n'en était jamais satisfait. Cependant peut-on trouver une plus pure beauté, une grâce plus touchante, une douceur plus sublime! La clarté qui éclaire ces traits abattus et attristés, ne semble-t-elle pas provenir d'une lumière plus pure et plus céleste, que celle qui se reflète sur les autres visages. Dans ces yeux abaissés, dans cette lèvre émue, dans tout cet intérieur d'où ressort la tristesse, quelle douleur intense, pas même égalée par les supplices du Calvaire! Restait en dernier lieu la figure du traître, c'est-à-dire à opposer la scélératesse au type divin. On sait l'anecdote du prieur se plaignant toujours des retards de Léonard. Ce dernier fatigué des exigences du moins, aurait eu l'idée de le ridiculiser en le peignant sous la figure de l'insigne coquin, qu'il aurait assez bien représenté du reste. Ce désir de vengeance n'est pas authentique. Les historiens de Vinci, rapportent comme certain que l'artiste rencontra sur les marchés de Florence la figure désirée et en fit l'esquisse sur place. Se remémorant ses études précédentes, il peignit alors la tête de Judas qui porte sur son visage l'impression si forte de la trahison. Vraiment cette composition magistrale dans son ensemble comme dans ses moindres détails, est l'oeuvre d'un philosophe, d'un grand

Vient de paraître "Patrie Intime" par Nérée Beauchemin L'événement littéraire de la saison. Un livre superbe, débordant de poésie sincère, originale, vibrante! L'auteur y chante les douceurs de la "Patrie intime"; les charmes de la vie rustique, «au grand soleil des champs»; les scènes édifiantes de la vie chrétienne, «au rythme du clocher»; et, les grands émuants des fastes de l'histoire, «à la plus douce France». Un volume de chez nous, par un auteur de chez nous, pour les lecteurs de chez nous! LES COLLÈGES, COUVENTS ET COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA RÉGION TRIFLUVIENNE SE DOIVENT DE DISTRIBUER EN PRIX, «PATRIE INTIME». UNE REMISE GÉNÉREUSE LEUR SERA CONSENTIE! «PATRIE INTIME» a 204 pages. Sa présentation typographique est impeccable. Elle fait honneur à l'atelier qui l'a édité. On a tiré une édition de grand luxe sur parchemin, à \$2.25 et une autre sur papier coquille teinté à \$1.25. On peut commander directement, soit à l'Auteur, à Yamachiche, à M. l'abbé Albert Tessier, au Séminaire des Trois-Rivières, ou à la Librairie d'Action Canadienne-Française, Limitée, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Grand'Mère

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE GRAND'MERE ET LES CHANGEMENTS AU CIMETIERE.

La question de changer le site du cimetière catholique de notre ville fait le sujet d'une intéressante discussion en notre ville depuis quelques jours.

Cette question, vieille de plusieurs années, et qui paraissait avoir reçu son coup de mort l'an dernier par la décision de la majorité des marguilliers paraît vouloir revenir sur le tapis de nouveau et suscite un vif intérêt parmi toute notre population.

La Chambre a été saisie de ce projet et vient de former un comité qui étudiera cette question de concert avec les autorités religieuses et municipales. Ce comité est formé de MM. L.-J. Dostaler, N.P. J.-A. Crête, Amédée Roy, Auguste Desilets, Léo Dugal, J.-A. Grenier et Dr. Art. Ferron.

Le comité devra d'ici quelques jours s'aboucher avec nos autorités religieuses, les marguilliers et le conseil municipal afin d'étudier la question à son juste mérite. Un grand nombre de nos paroissiens croient que ce serait le temps de changer le site actuel du cimetière et de le transporter en dehors des limites de la ville.

Une offre du conseil municipal a déjà été faite à la Fabrique à l'effet que la ville fournirait à la fabrique le terrain nécessaire à l'érection d'un cimetière de grandes dimensions pourvu que ce soit en dehors des limites de la ville.

On s'attend à des développements intéressants sur cette question d'ici quelques semaines.

Il est tout probable qu'un referendum sera fait chez les contribuables de la ville afin de connaître l'opinion générale sur cette question.

Un gros projet devant la Chambre de Commerce de Grand-Mère.

Pour la deuxième fois un intéressant projet vient d'être soumis devant la Chambre de Commerce de notre ville pour étude. Il s'agit de relier notre ville à Shawinigan Falls par une ligne de tramway.

Les promoteurs de ce projet pensent que ce serait là une proposition d'affaire vraiment payante pour la compagnie qui en entreprendrait la réalisation.

Cette question sera étudiée à son mérite par nos hommes d'affaires et si elle a du bon il est certain que la Chambre prendra les moyens pour intéresser des capitalistes dans l'exécution de ce projet.

Grand'Mère sera représenté à ces Conventions.

La Chambre de Commerce de notre ville vient de recevoir une invitation de la New England Association of Commercial Executives de déléguer un ou ses membres à une convention qui aura lieu à Burlington, Vt. les 15 et 16 juin prochains. Il est tout probable que le délégué officiel que déléguera notre Chambre sera le secrétaire M. Nérée Lambert.

La Chambre a reçu de plus une invitation de l'Association des Chambres de Commerce du Canada pour un voyage d'étude dans la région du Lac St-Jean et une convention qui terminera ce voyage, à Québec, les 7, 8, et 9 juin prochains. Selon toute probabilité, le Président, M. J.-A. Nicole sera choisi comme le représentant officiel, de la Chambre pour cette convention.

GRAND'MERE AURA UN PONT. — UNE REPONSE AUX PESSIMISTES.

M. le maire J.-E. Guibord nous communique copie du bill No 157 adopté lors de la dernière session et dont il vient de recevoir copie officielle. — Ce bill, on le comprend, a été adopté spécialement au sujet de la construction projetée du pont sur la rivière St-Maurice, à Grand'Mère.

Il y a encore des pessimistes qui s'accordent à dire que le projet de pont est... à l'en... Contrairement à ces prétentions, d'après des informations sérieuses, ce projet est plus que sûr et devra se réaliser dans un avenir très prochain. Le contrat entre la Laurentide Company et la Cité de Grand'Mère, par lequel la dite Compagnie s'engage à édifier en vue de la construction du pont projeté, les piliers et approches existant actuellement sera signé dans une couple de jours et le contrat de la Fraser-Brace avec la Cité pour le coût du pont sera signé

tout probablement d'ici la fin du mois de mai.

Nous donnons donc, ci-dessous, pour l'avantage de nos lecteurs, certains passages du contrat qui devra être signé entre la ville et le Gouvernement provincial, lequel contrat est inclus dans le dit bill No 157.

«La Corporation, si elle en décide l'érection, construira ce pont à peu près à l'endroit communément appelé "la traverse".

«La dite Corporation est considérée, dès à présent, et elle sera considérée constamment comme la seule et unique propriétaire du dit pont qu'elle propose d'ériger.

«La Corporation construira elle-même ce pont. Elle devra faire préparer tous les plans y relatifs, et diriger les travaux de construction jusqu'au parachèvement complet du dit pont.

«La Corporation demandera elle-même les soumissions nécessaires pour faire telle construction.

«Les plans du dit pont, de même que les travaux de construction devront être approuvés par l'ingénieur en chef du Département des Travaux Publics et du Travail, de même que les soumissions demandées qui lui seront soumises; le tout, pour rapport à l'Hon. Ministre des Travaux Publics et du Travail, et approbation de ce dernier.

«L'entreprise au montant de \$400,000 sera payée par la Corporation de la Cité de Grand'Mère, au moyen de l'emprunt prévu par le règlement No 261 de la dite Municipalité et de la garantie prévue au présent contrat.

«La Corporation imposera sur le dit pont un tarif de péage qui sera le même que celui qui existe actuellement pour le bateau-passeur de la "traverse", à Grand'Mère. Toutefois, la Corporation pourra modifier ce tarif de péage, en plus ou en moins, sujet à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

«Le Département des Travaux Publics et du Travail, aura un droit d'examen et de contrôle sur l'administration des revenus provenant de ce tarif de péage, aussi longtemps que la dite dette n'aura pas été éteinte.

«Il est bien entendu entre les parties au présentes, que lorsque les dépenses d'entretien et d'administration du dit pont auront été acquittées à même les revenus bruts provenant du dit tarif des taxes de péage, le surplus ou les revenus nets serviront exclusivement à acquitter l'amortissement annuel du dit emprunt, en capital et intérêts.

«Si ces surplus ou revenus nets, provenant du droit de péage ne suffisent pas pour couvrir le montant requis pour le paiement du fonds d'amortissement et de l'intérêt, chaque année, jusqu'à l'extinction de la dette, (pendant 30 ans) ce déficit sera comblé à chaque échéance, moitié par la Corporation et moitié par le Gouvernement.

«Par les présentes, le Gouvernement s'oblige à garantir sans restriction, jusqu'à extinction entière de la dite dette, la moitié de l'emprunt qui doit être fait pour la construction du dit pont.

Funérailles de M. Hercule Laporte

Nous avons le regret d'apprendre la mort récente de M. Hercule Laporte, décédé à la suite d'une courte maladie à l'âge de 71 ans.

En outre de son épouse, née Amanda Godin, le défunt laisse pour le pleurer, six enfants, dont un fils, M. Albert Laporte, de Grand'Mère; cinq filles: Albertine, épouse de M. Joseph Laferrière; Albina, épouse de M. Donat Paquet, et Aurore, épouse de M. Gédéon Croze, de Montréal; Blanche, épouse de M. Alcide Bacon, et Louise, épouse de M. Arthur Audy, de cette ville.

Les funérailles eurent lieu en l'église St-Paul de Grand'Mère, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger.

Le défunt fut porté par MM. Honoré Villeneuve, Origène Gauthier, T. Lépine, Urbain Duchesneault, Joseph Gariépy et Ernest Desroches. La quête fut faite par MM. Ernest Desroches et O. Gauthier.

Le service fut chanté par M. l'abbé H. Trudel.

A l'orgue, la Chorale de St-Paul, sous la conduite de M. le notaire Déziel, fit les frais du chant. M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue.

Parmi les parents et amis remarquables aux funérailles, nous avons remarqué: Mme Hercule Laporte, M. et Mme Albert Laporte, de Grand'Mère; M. et Mme Joseph Laferrière, M. et Mme Donat Paquet, Mme veuve Gédéon Croze, de Montréal; M. et Mme Alcide Bacon, M. et Mme Arthur Audy, de Grand'Mère; MM. et Mmes Ernest Desroches, Jérémie Godin, Josaphat Grenier, Joseph Gariépy, T. Lépine, Achille Pepin, Aimé

Bilodeau, H. Villeneuve, Joseph Maillette, etc., etc.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de St-Gabriel de Brandon, où la dépouille mortelle fut transportée.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

Funérailles de M. Adélar Dumont

Ces jours derniers, en l'église paroissiale de St-Paul de Grand'Mère, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis, de cette ville, et de l'étranger, eurent lieu les funérailles de M. Adélar Dumont, célibataire, décédé chez sa mère Mme veuve Arthur Dumont, à l'âge de 23 ans et 9 mois, des suites d'une courte maladie.

En outre de sa mère, née Eugénie Charette, le défunt laisse pour le pleurer, trois frères: MM. Antonio, Florian et Armand Dumont, de cette ville et trois sœurs: Mmes Marie-Jeanne, Hortense et Simonne Dumont, aussi de cette ville.

Le défunt fut porté par MM. Léo, Peterson, A. Rancourt, Arthur Blais et Lionel Gélinas.

Le service fut chanté par M. l'abbé Rosario Lafontaine. A l'orgue, la chorale de St-Paul, sous la conduite de M. J.-E. Déziel, fit les frais du chant. M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue.

Parmi les nombreux parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué: Mme Arthur Dumont, MM. Antonio, Florian et Armand Dumont, Mmes Marie-Jeanne, Hortense et Simonne Dumont, M. Arthur Garceau, de Grand'Mère; Mlle Rosina Chretien, de St-Jean-des-Piles; Mlles Georgianna, Marie et Jeanne Pellerin, Germaine Veillette, Fédra Héroux, Claudia Héroux, MM. et Mmes Emile Garceau, Honorat Garceau, Adem Garceau, MM. Léo et Alphonse Pothier, Arthur Pellerin, J.-W. Lamay, Mlle Jeanne Flageole, Mmes Adem Lacombe, Anselme Despins, MM. et Mmes Alb. Cadorette, Adolphe Allard, Edmond Lacombe, Arthur Gagnon, Mlle Emilia Melançon, M. et Mme Adélar Matteau, Mlles Yvette Aubin, Françoise Garneau, A. Plante, Gabrielle Côté, Thérèse Duchesneault, M. et Mme Adélar Leblanc, Mlles Alice et Joséphine Leblanc, Mlle Marie-Jeanne Plante, etc., etc.

A la famille éprouvée, nos sincères condoléances.

Accommodation et tourisme:

MM. Georges Hanna, Etienne LeFebvre, Alphonse Desaulniers, J.-A. Crête et L.-A. Rousseau.

Une proposition est votée à l'effet que M. Léo Dugal soit élu directeur de la Chambre. Une invitation officielle sera faite à l'honorable Ministre des Terres et Forêts, de Québec, de rehausser de sa présence la célébration de la fête des arbres, laquelle sera fêtée avec grande pompe en notre ville le 24 mai prochain.

Une question très importante au point de vue de la propriété de notre ville est portée à l'attention de la Chambre au sujet des personnes, particulièrement dans le quartier commercial, qui nettoient leur cour l'hiver et déposent la neige dans la rue. Une résolution est alors votée demandant au Conseil de faire cesser ces abus dès le commencement de l'hiver prochain.

Une rumeur ayant circulé en ville à l'effet que le Ministère des Douanes et de l'Accise, à Ottawa, aurait l'intention de décréter la disparition de notre bureau local des douanes. La Chambre vote une résolution de protestation dans ce sens:

«Que la Chambre de Commerce de la Cité de Grand'Mère, à la vue des faits ci-dessus mentionnés, prie humblement l'Hon. Ministre du Revenu National, l'Hon. W.-D. Euler, de bien vouloir continuer de maintenir à Grand'Mère, un bureau des douanes et de l'accise comme par le passé. Que copie de cette résolution soit transmise à l'Hon. M. Euler, à M. Art.-L. Desaulniers, député du comté ainsi qu'à la cité de Grand'Mère.

Shawinigan

Domages causés par le feu et l'eau

Nos pompiers ont été appelés sur l'avenue Hemlock, dans la soirée de mardi, pour combattre un incendie qui s'était déclaré au troisième étage d'une maison à six logements située en face du presbytère de St-Pierre et appartenant à M. Octavien Houle.

Le feu prit naissance vers 9.15 heures, dans le logement de M. J.-R. Morrison, ingénieur en charge des travaux des Chemins de Fer Nationaux et ne fut sous contrôle que vers 10.45 heures. Les pompiers ne quittèrent cependant les lieux qu'à 11.30 heures, alors qu'ils étaient bien convaincus que tout danger était disparu.

On croit que l'incendie a été causé par l'explosion d'une poêle à l'huile qui servait à réchauffer l'eau d'un réservoir. M. et Mme Morrison étaient absents de leur demeure à ce moment-là et il n'y avait dans le logement qu'une jeune fille d'une quinzaine d'années. Le feu prit rapidement des proportions considérables et l'on pouvait apercevoir de loin une leur sinistre qui en un rien de temps attirait des centaines de curieux.

Les pompiers du Poste No 1 se mirent promptement à l'oeuvre pour combattre l'incendie mais le Chef J.-N. Longval jugea plus prudent de faire venir ceux du Poste No 2; tous travaillèrent avec acharnement pour maîtriser le feu qui menaçait de se propager aux logements voisins et ce ne fut qu'après une heure et demie d'efforts qu'ils purent le contrôler tout à fait. Les pompiers dirent employer trois jets qui lancèrent sur la maison une énorme quantité d'eau, de sorte que le logement de M. Morrison, de même que les logements situés directement au-dessous et occupés l'un par le propriétaire, M. Octavien Houle, et l'autre par Mlles Baril, furent littéralement inondés. M. Houle et Mlles Baril purent cependant sauver à peu près tous leurs effets de ménage avant que l'eau ait pu les endommager.

Le logement de M. Morrison a été le seul à subir des dommages sérieux par le feu mais par contre l'eau a causé à la propriété des dégâts considérables.

Funérailles de Mlles Julia Bordeleau.

FORMATION DES COMITES

La Chambre a procédé à cette assemblée à la formation des différents comités qui s'occuperont activement à l'avancement de notre ville, ces comités sont:

Comité de Suggestions: Président, M. Elwood Wilson, secrétaire, M. L.-A. Rousseau, et Directeurs: MM. J.-A. Bernier, J.-A. Nicole et J.-H. Desroches.

Propagande industrielle et Publicité: MM. Elwood Wilson, L.-J. Dostaler, Léo Dugal, J.-A. Bernier et L.-A. Rousseau.

Refonte de la Charte: MM. Auguste Desilets, J.-H. Desroches, J.-A. Bernier, L.-J. Dostaler et J.-E. Déziel.

Réceptions, Propagande industrielle et artistique: MM. Maurice Nicole, J.-L. Champigny, J.-H. Desroches, Nérée Lambert et J.-A. Crête.

Finances: MM. J.-A. Gagnon, Pierre Jacques, John Hanna, J.-O. Pelletier et Amédée Roy.

Recrutement: MM. André Roy, Elzéar Dallaire, Joseph Deschamps, Victor Bourassa et Théo. Tanguay.

Embellissement et Urbanisme: MM. Elwood Wilson, L.-A. Rousseau, J.-A. Crête, J.-O. Pelletier et Martin-E. Lawless.

J.-Louis Pronovost et Donat Marchand qui étaient accompagnés de Mlles Emma St-Onge, Louisa Marchand, Sara Pelletier, Antoinette Renaud, Angéline Massicotte et Graciella Lefebvre.

En tête du cortège venaient les Dames de la Fraternité du Tiers-Ordre précédées de la bannière portée par MM. Oscar Boucher et Lucien St-Pierre et dont les rubans étaient portés par Mlles Alida St-Pierre et Annette Déry. Mlle Marianne Mariveau portait la croix.

Monsieur l'abbé H. Matteau, vicaire à St-Bernard, fit la levée du corps et le service fut chanté par Monsieur l'abbé Léon Desilets, vicaire à St-Marc, assisté de Monsieur l'abbé Ant. Massicotte, vicaire à St-Marc, comme diacre, et de Monsieur l'abbé H. Matteau, comme sous-diacre.

Dans la foule des parents et amis qui assistaient aux funérailles nous avons remarqué: Mme Vve Caleb Bordeleau, mère de la défunte; ses frères et belles-sœurs, M. et Mme Josaphat Bordeleau, M. et Mme Pierre Bordeleau, M. et Mme Florent Bordeleau, M. et Mme Willie Bordeleau, M. C. Bordeleau, ses sœurs, Révérende Soeur Marie-Jovenien (Anna), des RR. SS. des Saints Noms de Jésus et Marie, Mme Héroux (Otilia), et Mme Arthur Beauregard (Jeanette), ses nièces, Mlles Jeanne et Albertine Bordeleau, ses neveux, MM. Richard Bordeleau et Robert Héroux, ses oncles et tantes, M. et Mme Thos. Cossette, M. et Mme Richard Cossette, Mme S. Robert, Mme Alf. Robert, Mme Ab. Ayotte, ses cousins et cousines, M. et Mme Samuel St-Arnaud, M. et Mme Honoré Cossette, M. et Mme Elzéar Héroux, Mlles Marie-Anne et Annette Bergeron, Anna Boucher, M. Faïda Héroux, etc., etc.

Offrandes de messes et bouquets spirituels: La Fraternité du Tiers-Ordre, M. et Mme Faïda Héroux, Mlle Rose Gauthier, M. Florent Bordeleau, famille Richard Cossette, M. et Mme Samuel Cossette, Mme Georges Pagé, famille Jos. Paradis, Mlle Bibiane St-Ons, famille L. Rivard, Mlle C. St-Ons, Mlle B. Bordeleau, inst., M. et Mme Horm. Cossette, Mme R.-S. Cooke, famille J. Renaud, Mme Willie Pagé, Mlle R. Bordeleau, la famille Eudrie Légaré, famille Art. Vandal, famille Moïse Bordeleau, famille S. Robert, famille Ernest Durand, M. et Mme Isaac Trépanier, famille Mme Vve Théophile Bordeleau, Mlle M. Anna Boucher, inst.

Sympathies: Famille: Mme Vve Adrien Blais, M. Otilia Déry, Dr et Mme J.-J. Trudel, M. et Mme Elphège Jean, famille Philias Déry, M. et Mme Adolphe Piché, famille Elz. Héroux, M. et Mme L.-P. Plante, M. et Mme J.-W. Ouellet.

La défunte laisse pour pleurer sa perte sa mère, Mme Vve Caleb Bordeleau, trois sœurs, Révérende Soeur Jovenien, des RR. SS. des SS Noms de Jésus et Marie, Mme Faïda Héroux et Mme Art. Beauregard, et cinq frères, MM. Josaphat, Pierre, Florent, Willie et Charles Bordeleau.

A la famille en deuil, nous présentons l'assurance de notre profonde sympathie.

Licences de commerce.

A la dernière séance du Conseil, on a soulevé une question qui a donné lieu à un assez long débat auquel ont surtout pris part MM. les échevins Jos.-E. St-Onge et Edouard Gélinas; c'est celle des licences imposées sur les différents genres de commerce.

M. l'échevin St-Onge qui, en outre d'être marchand de foin et grain, est également propriétaire d'une boulangerie et qui paie pour ces commerces deux taxes différentes, a exprimé l'opinion que tout marchand qui tient deux ou plusieurs commerces différents soit dans le même établissement, soit dans des établissements séparés, devrait payer une taxe pour chacun de ces commerces. Ceci s'appliquerait surtout aux bouchers qui font le commerce double de la viande et des épiceries et qui actuellement ne paient qu'une seule taxe ou encore aux épiciers qui veulent avoir le privilège de tenir un petit restaurant et qui de ce fait laissent leurs établissements ouverts le dimanche et tous les soirs de la semaine alors que les établissements des épiciers proprement dit sont fermés. M. St-Onge croit qu'il n'est pas juste de paraître ainsi favoriser certains marchands au détriment de tous les autres qui paient également leur licence sans pouvoir jouir des mêmes privilèges. Il ajouta qu'il ne désirait pas que les licences actuelles soient augmentées mais qu'il croirait juste et équitable que tout marchand qui veut tenir plusieurs commerces paie pour chacun de ces commerces la taxe imposable sur chacun en

vertu de notre règlement municipal des licences.

En réponse à M. St-Onge, M. l'échevin Edouard Gélinas lui fit remarquer qu'il y a déjà longtemps que l'état de choses actuel existe et que les marchands en général, qui sont certainement les plus intéressés dans cette affaire, ne s'en sont jamais plaints. Il exprima en outre la crainte que si le conseil force ainsi les marchands à payer plusieurs licences, ce sera en définitive le consommateur qui en souffrira parce qu'il devra payer des prix plus élevés pour les marchandises dont il aura besoin.

Pour clore la discussion, M. l'échevin Henri Dessaulles donna avis de motion qu'à la prochaine réunion du conseil il proposera un amendement au règlement des licences si d'ici là, après avoir étudié la question, on décide d'apporter des changements au présent état de choses.

Cour du Recorder

Nous notons avec plaisir qu'il n'y eut aucune cause plaidée devant le Recorder durant le mois de mars.

Département du Feu

La Brigade du Feu a répondu durant le mois à 18 appels comme suit: feux de cheminées, 14; feux dans des vidanges, 1; tuyaux surchauffés, 2; fausses alarmes, 1.

Un seul de ces feux a causé quelque dommage; c'est un feu de cheminée qui se déclara chez Mme Veuve N. Lamy, le rue, le 4 mars, à 8.30 heures p.m. Le feu avait traversé la cheminée et s'était communiqué à la cloison de bois et

on dut pour l'éteindre, employer un extincteur chimique de 30 gallons et 200 pieds de boyaux. Une somme de \$65.00 a été payée par les assurances pour couvrir les dommages causés par ce feu.

Les dépenses en mars pour les divers départements, de l'administration municipale se sont élevées à une somme totale de \$25,835.40 répartie comme suit: Département des Finances 814,591.44 de la Voirie 5,522.19 de l'Éducation 1,281.11 de Police et Santé 2,075.66 de Feu et Éclairage 2,348.00 des Pares et Marchés 17.00

TOTAL 825,835.40 La seule dépense au compte Capital durant le mois a été celle d'une somme de \$175.00 pour Recherches d'une nouvelle source d'approvisionnement d'eau. Dans les travaux sans appropriation, une somme de \$135.83 a été dépensée pour le nivellement de la rue St-Charles.

Les recettes durant le mois se sont élevées à \$9,855.54 tandis que les déboursés ont été de \$21,505.01.

Durant le mois de mars, 843 personnes ont visité la Bibliothèque civique et au-delà de 1,000 livres ont été prêtés pour lecture à domicile.

Être content de Dieu, mais réjouir en lui de tout; des souffrances qu'il nous envoie, de la malice ou de l'incertitude dans lesquels il nous laisse; en un mot, dans un abandon filial et aveugle, être content de Dieu! — Père de Ravignan

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE

Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

Thomas Bournival, gérant.



AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS

vendus par

St-Lawrence Motor Co. Limited

Vendeur autorisé Ford

99 rue St-Antoine

Téléphones: 1930—1931 Les Trois-Rivières, P. Q.

SUCCURSALE CHUTES SHAWINIGAN

au No 76, 5e Rue

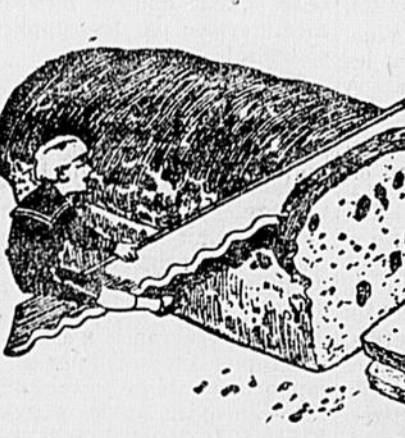
Téléphone 912

Pièces de rechange Ford toujours en magasin.

St-Lawrence Motor Co. Limited

99, RUE ST-ANTOINE

Avez-vous cette vitalité de l'enfant?

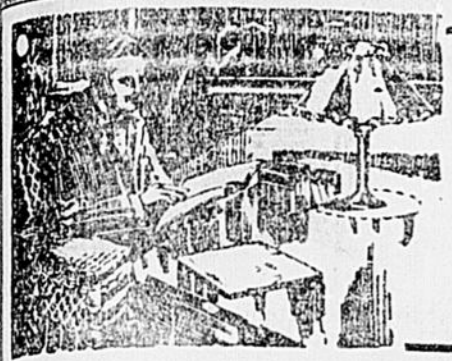


L'homme ne vit pas seulement de pain, mais une table, si bien garnie soit-elle, qui ne porte pas de pain est une bien pauvre table.

Si maintenant c'est du pain de la

BOULANGERIE MODERNE

que l'on y trouve, sans conteste, c'est la vie assurée.



DE TOUT UN PEU

Vieille Maison

*Ne fut-il pas bâti par quelque duchesse Anne
Ce logis d'ancien noble et de petit seigneur
Qui nous offre, fleuri de grâce paysanne,
Le portique amical de son perron d'honneur!*

*Le mur n'est pas creusé de la niche à traillage
Où le naïf aieul plaçait le saint patron,
Mais, suivant la coutume, une pieuse image,
De la porte dévote, orne encore le front.*

*Comme le buis pascal et la rose bénite,
Pour celui qui l'expose avec dévotion,
L'image, sur le toit que la famille habite
Fait descendre du ciel la bénédiction.*

*Vieilles maisons! Chacune, ont leur Jésus, leur Vierge,
Leurs saints de confiance et leurs saintes de choix;
Elles aiment offrir le bouquet et le cierge,
L'une, au bon saint Joseph, l'autre, au bon saint François.*

*Sous l'arche des auvents que spiritualise
Le candide dessin d'un mystique imagier,
Comme on passe et repasse un portique d'église,
Passe et repassera le peuple du foyer.*

*La bonne duchesse Anne habite l'autre monde;
Si le ciel lui permet un jour de voyager,
Quand elle aura fini le cercle de sa ronde,
Dans quels relais anciens ira-t-elle loger?*

*Où trouver les vieux murs et les niches votives?
Les traverses en croix du rustique pignon?
Et l'oratoire à jour où messire saint Yves
Éclipsait saint Corneille et son lourd compagnon?*

*Où la reverrons-nous la douce demeure?
La maison bienveillante, ouverte au bon passant,
Qui va donner le gîte à la dame de France,
Et pleurer de tendresse sur la reconnaissant?*

*Duchesse, arrête ici! La maison canadienne,
Toute vibrante aux sons des clochers d'alentour,
Des morts et des absents de la lignée ancienne,
Semble, comme en prière, attendre le retour.*

*Malgré l'âge et les deuils, elle fait bon visage.
La vitre, tout le jour, a des reflets très doux;
Et, tout le jour, la porte offre un royal passage.
Duchesse, entrez! Soyez cécans comme chez vous.*

*Que l'hôte cordial se lève de sa chaise,
Et, que l'hôtesse, avec la cousine des rois,
Déclare parenté catholique et française,
Par le sang, par le cœur, par l'âme d'autrefois.*

De "PATRIE INTIME"
(qui vient de paraître)

Nérée Beauchemin

SUR LES BORDS DU RICHELIEU

Poème en prose

Alfred DeCelles, fils

Il n'est peut-être aucun autre en-
fant au monde qui parle à mon
oreille avec une aussi douce élo-
quence, que cette belle et paisible
rivière du Richelieu. J'ai vu rouler
ses eaux tourbeuses de la Tamise;
j'ai contemplé le cours tranquille
de la Seine; mes yeux ont vu le
cours effrayant de la Saguenay; les
cours furieuses du bas Saint-
Laurent ont ballotté mon frêle es-
quif. Pottawa et le Rideau ont
été ma rêverie, mais nulle har-
monieuse cadence de l'onde n'est
pour moi comparable à l'humble
cours de la rivière Chambly.
C'est sans doute parce que certains
meilleurs méandres de cet ondoyant
cours d'eau borborent pour moi des
sons de terre, véritable incarnation
de l'âme ancestral, terre classique des
poèmes d'enfance et de jeu-
nesse. C'est là que, pour la
première fois, j'ai compris et aimé
la nature. Oui, c'est à Saint-
Laurent, dans le jardin familial que
je me suis aperçu de la beauté du soleil se
levant par delà les grandes fron-
talières, que j'ai écouté "le tintin-
nement" de l'eau dans la "coulée"
qui par endroits disparaît sous la

feuillee et après avoir serpenté dans
la prairie devient presque "la
fontaine aux lianes"; que mon
regard a vu les grands tournesols
d'or suivre la course radieuse de
"l'astre du jour"; que j'ai entendu
le bruissement des insectes et des
feuilles et le son des cloches se
propager dans l'atmosphère vespé-
rale "et que le vent du nord porte
de feuille en feuille". Là encore,
il m'a été donné de voir la lune se
lever en arrière des grands bras de
la croix du chemin à l'heure où les
lucioles font scintiller leur leur
phosphorescence; et d'éprouver le
sentiment de la nature que les Ro-
mantiques et leurs précurseurs
nous ont si bien décrit.

La vie sur les bords de l'ancienne
rivière des Iroquois s'écoulait d'une
façon enchantée, telles les eaux
mystérieuses et profondes de ce
célèbre tributaire du grand fleuve.
En ce temps-là, l'existence était
belle et heureuse dans sa grande
simplicité. Notre journée se ré-
glait et s'orientait sur l'Angelus,
qui la partageait en trois parties.
L'avant-midi nous allions "au vil-
lage" voir des parents ou faire des
emplettes. Après-dîner, vers deux
heures, le "postillon" annonçait
son arrivée avec un porte-voix.
C'était le grand événement de la
journée, sauf la venue "du bateau"
de Montréal, les mardis et les
vendredis soirs. A cette époque,
le vieux Chambly faisait le service
entre Montréal et Saint-Ours. Les
jours où il devait venir de "la ville",
longtemps d'avance nous tendions
l'oreille vers la rivière dans la di-

rection de "l'île" pour tâcher de
savoir s'il ne s'amorçait pas, car
cela nous donnait le temps de nous
rendre au quai un peu avant son
arrivée. Enfin, nous entendions
dans le lointain, cette espèce de
battement monotone si caractéri-
stique que font les roues à aubes des
bateaux à vapeur lorsqu'elles frap-
pent l'eau. Inconsciemment, nous
scandions leur bruit rythmé. Tout
à coup, la stridente sirène du va-
peur se faisait entendre à travers les
grands arbres qui séparent la mai-
son du "bord de l'eau" et précipi-
tamment nous nous mettions en
route vers le débarcadère. C'est
le soir qu'il touchait à Saint-Ours;
au printemps, il venait ordinai-
rement à l'heure érepsculaire. On
le voyait passer tout blanc entre les
deux berges verdoyantes et fleuries
de la rivière au moment où "la
pâle vesper" lance les premiers
feux de sa lumière diamantée. A
cette saison de l'année — o prima-
vera juventute del anno — il se
dégageait des bords de l'eau et des
pentes douces où finit la grève, un
arôme grisant dans lequel se mê-
lait le parfum des pommiers, des
pruniers, des "caneliers" et des
seringas, ornements de la rive.
Quel spectacle féérique et enchan-
teur de voir le soleil se coucher du
côté de "l'île" et fermer les bran-
ches d'or de son royaume éventail.

Puis l'été passé, les jours sombres
de l'automne revenaient, et nous
allions encore "au bateau". Seule-
ment à cette période de l'année, les
soirées étaient bien noires dans nos
campagnes et il nous fallait pren-
dre un fanal pour guider nos pas,
car en ce temps-là, la lumière élec-
trique n'avait pas paru en cet
Éden; on attendait encore ce
fiat lux. — Le vieux fanal en ques-
tion était fait de fer-blanc; l'âge et
la rouille y avaient laissé leur
trace. Je le revis en pensée avec
sa silhouette ce petit moulin à
vent, moins les ailes, ou de poi-
trière. Ses parois ajourées de pe-
tites ouvertures de forme stellaire,
laisaient passer des faisceaux lu-
mineux qui se reproduisaient sur
les objets de la route, et souvent
quand nous cheminions sur le trot-
toir les passants qui nous croisaient
marchaient sur des pointes d'étoi-
les!

Quelques fois par les tièdes après-
midis quand "juin flamboie" nous
allions faire de longues promenades
en "bas" sur la rivière, et nous diri-
gions notre embarcation vers la
"dame" où le Richelieu coule par
dessus un barrage, et tombe en
grondant sur un lit de pierre.
Là, parfois, la buée qui s'élève au-
dessus de la chute décompose,
comme un prisme, la lumière so-
laire et nous fait voir un petit arc-
en-ciel. Les pêcheurs affection-
nent cet endroit, et souvent on les y
voit en bras de chemise tendre le
carlet et ramener à la surface des
eaux des poissons qui de loin pa-
raissent d'argent lorsqu'ils frétil-
lent entre les mailles du filet.
Certaines parties de ce cours d'eau
ressemblent fort à une description
qu'un auteur hélas! par trop réaliste
et immoral, fait de la Seine aux
environs de Rouen. Je cite quel-
ques lignes extraites des pages
choisies de cet écrivain. Pour
moi, c'est une réelle peinture du
Richelieu. "Dans la saison chan-
de, la berge plus élargie découvrait
jusqu'à leur base les murs des jar-
dins, qui avaient un escalier de
quelques marches descendant à la
rivière. Elle coulait sans bruit,
rapide et froide à l'oeil; de grandes
herbes minces s'y courbaient en-
semble, selon le courant qui les
poussait, et comme les chevilles
vertes abandonnées s'échalaient
dans sa limpidité. Quelquefois,
à la pointe des joncs ou sur la feuille
des nénufars, un insecte à pattes
fines marchait ou se posait, le soleil
traversait d'un rayon les petites
globules bleues des ondes qui se
succédaient en se crevant; les vieux
saules ébranchés miraient dans
l'eau leur écorce grise."

Alors nous pouissions notre na-
celle vers la rive dont les roseaux et
les nénufars à certains points
entraînaient notre marche. En
serutant l'horizon au sud-ouest,
nous apercevions la montagne de
Belœil qui s'estompait toute bleue
dans un lointain éthéré. Parfois
un puissant remorqueur traînant
une longue file de lourds chalands
chargés de bois passait au large et
ses lames venaient mollement mou-
rir contre les flans de notre cha-
loupe. La noire fumée du vapeur
obscurcissait un instant l'atmos-
phère au-dessus de nos têtes puis
toutes ces neufs, aux formes diver-
ses, disparaissaient une à une der-
rière la longue jette qui précède

Le bon Dieu nous aide toujours.
Dans la souffrance, il réforme nos
âmes. Il nous apprend d'abord à
dire oui, ce qui n'est déjà pas si
facile. Ensuite, il nous apprend à
dire merci, ce qui est bien plus
beau.
La plus grande joie que m'aurait
donnée mes petits biens, c'est de
m'en défaire et de ne plus les avoir.
Charles de Foucauld

LA BICYCLETTE

En plein air.—Le besoin du
plaisir.—Les incroyables.—
Le vélocifère.—La draisienne.
Un baron de Sauerbronn.

Par ces temps de prouesses
sportives, où l'on prend plaisir à
filer à travers les cités et les champs,
aussi vite qu'une étoile dans le
firmament, est-il indiscret de se
demander d'où vient enfin, parmi
tant de rapides mécaniques, cette
bicyclette qui ne cesse point de
faire parler d'elle?

J'avoue que je ne sais pas ve-
nir d'aplomb, du moins encore,
sur cet instrument si commode.
J'en suis tout couvert de honte.
Mes premiers essais ne furent pas
heureux. Que de pelles j'ai ram-
massées, et de première grandeur,
dans les tranquilles bois de Vin-
cennes! J'avoue mon humiliation
qui, pour un certain temps, me
laisse physiquement un inférieur.

Que de fois, en des régions de
plaines ou de montagnes, dont je
suis avide de connaître le caractère
et le pittoresque, n'ai-je pas dé-
ploré mon incapacité! Sur la bi-
cyclette, il est facile de parcourir
sans fatigue, ou presque, des kilo-
mètres, et d'avoir raison de la
nature, au moins pour satisfaire la
curiosité du poète, qui, en chacun
de nous, sommeille!

Quel exercice plus utile à la
santé de tout l'être que l'exercice
pratique en plein air? Constatons
d'ailleurs un exemple typique: la
différence de robustesse existant
entre le paysan et l'ouvrier des
villes. Celui-ci est plus fort quant
aux muscles, parce qu'il procède à
un travail violent; celui-là, dont le
labeur est moins rude, en tire plus
d'avantages parce qu'il le pratique
sous le vaste ciel, baigné du vent ou
ébloui de soleil.

La pratique des sports, lesquels,
par le progrès de la civilisation, ont
pris des formes si diverses, constitue
le moyen le plus rationnel de l'édu-
cation physique. Les sports, les
jeux, développent l'adresse, la rapi-
dité de la décision, le sang-froid,
le courage, l'endurance. Ils font
estimer l'esprit de méthode et de
discipline, sans lequel il n'y a pas de
jeu possible. Même, les plus com-
pliqués ne demandent qu'une com-
binaison de mouvements simples:
courir, sauter, grimper, frapper...

Mais, pour qu'un sport devienne
bienfaisant, il faut qu'un libre
desir de recherche y conduise et
qu'un sentiment de bien-être et de
joie en résulte. Le besoin du
plaisir est en nous aussi impérieux
que tous les autres.

Ernest Weber le dit très juste-
ment dans ses Sports Athlétiques:
"Autant les impressions pénibles
ou les sensations monotones amènent
au ralentissement de la nutrition,
autant le plaisir et la gaieté produisent
la régularité et l'activité des actes nutritifs..."

"Le plaisir physique peut, seul,
donner ce plaisir spontané qui ne
découle pas de l'esprit et qui est une
condition plus précieuse même que
la répartition bien équilibrée du
travail musculaire."

Et pour que l'exercice devienne
bienfaisant, ne doit-il pas aussi
offrir un intérêt de chaque instant,
soit par l'émulation, soit par l'ex-
térieure satisfaction de la difficulté
vaincue?

Où, c'est très bien. Mais, cette
gentille et commode bicyclette,
d'où nous est-elle venue? Elle
n'est pas née comme ça, un beau
jour, par miracle. Elle a subi pas
mal de transformations.

Les dictionnaires disent: "Bicy-
clette, vélocipède à deux roues,
dont la seconde est motrice".
Ce n'est guère suffisant, car, vous le
pensez bien, l'invention du véloci-
pède ne date pas de nos jours;
seulement, les conditions de sa
première venue au monde n'étaient
point de nature à en assurer le
succès.

Il existe à la Bibliothèque natio-
nale, une estampe représentant
des Inéroyables, de l'époque du
Directoire, en train de se promener
sur des véhicules qui marchent
d'après le même système que le
vélocipède, mais si lourds, si mal
construits qu'il est difficile de les
appeler de ce nom, dont la signifi-
cation est "piéd rapide".

Le vélocipède resta longtemps
sans faire le moindre progrès. On
l'appelait d'ailleurs "célérifère".
C'était une planche horizontale
réunissant deux roues, qui étaient
placées l'une derrière l'autre.

A cheval sur la planchette, le
coureur poussaient l'appareil en

prenant un point d'appui sur le sol.
Ce médiocre instrument de course
— quelle course! — et de plaisir est
imité aujourd'hui, du moins quel-
que peu, par la trottinette que
nos enfants poussent d'un pied,
tandis que de l'autre, ils ont l'air,
rien que l'air, de se reposer sur la
planchette, étroite et longue.

En 1804, le vélérifère devient le
"vélocifère", et l'homme qui le
pousse, non sans fatigue, s'appelle
"vélocipède".

Au vélocifère succéda, en 1815, la
"draisienne". Cet appareil de lo-
comotion présentait le grand avan-
tage d'une direction à pivot. Pour
la marche en avant, on frappait
alternativement le sol de l'un, puis
de l'autre pied. Bien que ce sys-
tème fût assez indolore et érepsant,
il connut une vogue énorme à partir
de 1818.

Son inventeur, c'était un nommé
Drais de Sauerbronn, baron. Sa-
luez...! Ce Badois, sylviculteur, in-
génieur, et qui mourut à Carls-
ruhe en 1851, était directeur des
eaux et forêts. Comme il fallait
à sa mécanique la consécration de
Paris, il vint l'y exhiber, au jardin
de Tivoli. Pendant un mois, cha-
que jour, une véritable foule accou-
rait dans ce jardin, pour assister aux
exercices de la draisienne.

Ensuite, naquit le bicyclette, qui
bientôt nous permit d'entrer dans
l'immense domaine de la bicyclette.

Mais ceci est une autre histoire,
aussi longue à raconter qu'amé-
riante à connaître.

LA HUITIEME SEMAINE SOCIALE DU CANADA

BRILLANT PROGRAMME

Pour la huitième fois, les Se-
maines sociales tiendront, cette
année, leur session annuelle. Elles
ont choisi la ville de Saint-Hyacinthe,
où les invités l'évêque du
diocèse, Sa Grandeur Monseigneur
Decelles, comme lieu de
réunion du 27 août au 1er septem-
bre. Le sujet qui sera étudié dans
une vingtaine de cours et de confé-
rences est le **Problème économique**,
considéré surtout au point de
vue agricole.

La Semaine s'ouvrira par la
messe, le lundi matin, à laquelle
Sa Grandeur Monseigneur Decelles
prononcera une allocution.
Puis aura lieu la première séance
qui comportera la Déclaration
d'ouverture du président des Se-
maines sociales, le Rév. Père Ar-
chambault, S.J., et un cours sur les
relations entre l'économique et la
morale par le supérieur du Sém-

Ne cesse pas tes relations avec les Lemieux!

"Je regrette que les Lemieux démissionnent," disait M. de la Rivière à son mari. "Cela signifie que nous allons perdre de vue des gens d'un commerce agréable!"

"Je ne vois pas quelle raison. Si un de mes bons clients démissionne, nous le suivons par Longue Distance. Ne laissez pas une pareille bagatelle te séparer des Lemieux!"

Il s'est produit un grand changement dans la télé-
phonie à Longue Distance.
Ce service est maintenant
presque aussi rapide que le
service local. Vous donnez
à la téléphoniste le numéro
d'urgence et dans la majorité
des cas, elle peut établir la
communication pendant que
vous demeurez au téléphone.
Si vous ne connaissez pas le
numéro d'urgence, la télépho-
niste de Longue Distance
le cherchera pour vous et
vous le donnera.

Mieux encore, donnez-nous
une liste des amis ou des
clients que vous êtes censés
appeler. Nous y inscrirons
les numéros et vous retour-
nerons la liste.



L'Amateur de fins thés trouve tout ce qu'il recherche—force, arôme et saveur —et ce à un prix minime (38c. la 1/2 lb.) —dans

LE THÉ VERT "SALADA"

HOTEL PLACE VIGER

Gare Viger, Montréal

Au centre du vieux Montréal—Château de Ramesay —Eglise de Bonsecours—Eglise Notre-Dame—Colonne Nelson—Cuisine canadienne et service bilingue. Prix modérés.

Teinture à Chapeaux Elkays (16 couleurs) seulement 25 cts

LA PHARMACIE WILLIAMS

22, rue Hart Téléphone No 1 Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolats "Billie Burke"

Des Dents Naturelles

C'est le témoignage que rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.

Satisfaction garantie.

Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACAINÉ.

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

IMPOSANTES FUNERAILLES DE M. MEROCHÉLEAU

Dernièrement, avait lieu à la Cathédrale, les imposantes funérailles de Madame Ovide Rocheleau, née Jenny Wowle.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine E. Boulay, curé de la Cathédrale. Le service fut chanté par le Rév. Père Bruno-Elie, des Pères Blancs d'Afrique, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés D. Grimard et Antonio Milot.

Aux autels latéraux, disaient la messe: MM. les abbés Joseph Ferron et C. de Carufel, de l'Hôpital Saint-Joseph. Assistaient au chœur: MM. les abbés J.-A. Lemire, curé de Sainte-Cécile; M. Henri Garceau, du Séminaire et M. Alphonse Lord, vicaire à Saint-Philippe.

La messe des morts harmonisée fut exécutée sous la direction de M. l'abbé J.-G. Turcotte, directeur de la Chorale de la Cathédrale. Une forte délégation de Chevaliers de Colomb, escortait la dépouille mortelle.

Les porteurs étaient: MM. Arthur Larue, Henri Nobert, J.-B. Loranger, Adolphe Fugère, Rod. Héroux et J.-A. Gosselin.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux: MM. Charles, Willie, Hélène, Cécile et Claude Rocheleau; ses fils et filles: Mmes Napoléon Morrissette et Alfred Paquin, ses sœurs de Montréal; Mmes Edouard Paquet, Joseph Legaré, ses belles-sœurs de Montréal; Mme Henri Hébert, sa sœur de St-Grégoire; Mme Clovis Neiding, Mmes Florence et Paulette Legaré, ses nièces de Montréal; Mme Elzéar Delisle, sa cousine; Mme Arthur Harnois, nièce de Québec; Mme Frank Poirier, de Montréal; M. Napoléon Morrissette, Alfred Paquin, Joseph Legaré, Patrice Legaré, beaux-frères de la défunte; M. Art. Harnois, neveu; M. Clovis Neiding, Paul Gagnon, Frank Poirier, neveux; un grand nombre d'autres parents et amis se firent un devoir d'assister aux funérailles.

On remarquait dans l'assistance: M. le juge A. Marchand, F.-N. M. Lacoursière, L.-P. Mercier, L.-P. Normand, F. Lord, avocat; Art. Bévié, avocat; Georges Robichon, avocat; Dr. Bellemare, Dr. Auguste Panneton, Dr. Hall, notaire; J.-A. Lemire, A. Lebrun, N.-P. Phil. Lassonde, shérif; D. Aubin, M. Laurin, avocat; D. Chagnon, N.-P., E. Langlois, avocat; N. Grégoire, N.-P., J.-A. Villeneuve, N.-P.; Dr. J.-C. Gélinas, Dr. H. Choquette, Chef J. Vachon, M. Duplessis, avocat, M.P.P.; W. Gariépy, avocat; J.-B. Bureau, avocat; R. Ducharme, avocat; D. Larivière, Johnny Trotter, Adrien Allaire, J.-W. Boucher, Georges Cadorette, J. Dugré, T.-A. Verret, C.-E. Vigneault, R. Ferron, F.-X. Baxter, J.-B. Loranger, Henri Paquin, Joseph Levasseur, Emile Panneton, R. Ryan, Henri Janvier, Charles Lafond, R. Provencher, J.-A. Martineau, Art. Dufresne, H. Poulos, J.-B. Beaumier, Joseph Toussaint, R. Pelletier, Joseph Doyon, J. Gélinas, Charles Hamelin, Alfred Boisvert, Gustave Derome, Willie Larivière, J. Robert, Fred Argall, A. Aubry, J. Héroux, Joseph Courteau, B. Goldenberg, A. Fugère, J.-L. Fortin, Jules Fortin, Art. Larue, J.-L. Durand, Amédée Bordeleau, Willie Poisson, J.-L. Magny, W. Hétu, A. Blais, R. Héroux, Arthur Marchand, J.-A. Bertrand, Charles Raymond, C. Lemoine, E. Deschênes, R. Bergeron, Charles Morrissette, J.-L. Rousseau, Alex. Moreau, J.-L. Sanschagrin, S. Rivard, Albert Giroux, J.-A. Blais, de Québec, R. Robichaud, G. Gendron, L.-N. Jourdain, Johnny Boisvert, A.-J. Descôteaux, L.-T. Laflamme, J. Courteau, R. Gouneau, R.-O. Dumont, E. Dufresne, S. Descôteaux, A. Garceau, Alide Garceau, Cyrille Routette, Maurice Bellefeuille, H. Bettez, J. Tourigny, Capitaine Guimond, R. Gervais, Art. Denoncourt, R. Sawyer, G. Jourdain, J.-B. Godbout, J.-P. Meunier, Art. Nobert, A. Langlois, Emile Carignan, A. Laurin, Gaspard Larue, J. Cook, E. Duckett, A. Cossette, Arthur Guimond, R. Sarrasin, O. Houle, Z. Marchand, H. Rouleau, E. Doyon, L. Lord, Albert Langlois, Phil. Panneton, Gilles Ricard, P.-V. Ayotte, J.-N. Godin, Ernest Comtois, Henri Nobert, V. Bourque, Capitaine Cossette, H. Bourque, O. Lampron, J. Labarre et une foule d'autres.

Offrandes de messes:—M. l'avocat G.-H. Robichon, la famille Edouard Descôteaux, Montréal; la famille Alfred Rocheleau, la famille Alfred Paquin, Napoléon Morrissette, Montréal; la famille Jacques Bureau; un groupe d'amies: Mmes Annette et Marguerite Comtois, la famille Henri Gélinas, Mlle Hilda Nobert, M. et Mme Phil. Bigu, MM. les Chevaliers de Colomb, J.-B. Laliberté, Limitée Québec.

Gouverne et messes privilégiées:—la famille J.-L. Fortin, M. et Mme Ant. Héroux, M. et Mme Ludger Duchaine, Québec; M. le notaire et M. A. Villeneuve, MM. et Mmes J.-H. Héroux, Art. Bettez, Théophile Boucher, Mme Wilfrid Teasdale, MM. Edouard Bourque, Rodrigue Héroux, M. et Mme J.-A. Dufresne, M. et Mme Lauréat Lajeunesse, 314, rue St-Valier, Québec; Mlle Joséphine Lacombe, Le Club de Raquettes Lavolette "Section des Dames", la famille Joseph Levasseur, M. et Mme Napoléon Alarie, Mlle Aurore Aubry, Mmes Eugène Aubry et Eugène Marcotte; M. et Mme F. Fournier, Mlle Marguerite Courteau, Mme L.-R. Langlois, M. Donat et Mlle Gauthier, Mlle Edouard Dupont, M. Pierre et Mlle Dupont, M. et Mme J.-A. Gosselin, Mlle Joséphine Parent, M. le Dr Georges Godin, Mlles Flore et B. Lambert, M. et Mme F. Poirier; Mlle R. Ryan, M. H.-L. Létourneau, M. E. Louis Bouchard, M. et Mme Aug. Aubry, M. Henri Nobert, M. et Mme Emile Panneton; M. Albéric et M. Jean-Louis Garceau, la famille du Dr Tourigny, M. Charles-Eugène Bédard, la famille François Parent, MM. et Mmes Bruno Trépanier, Jules Garon, M. Gilles Descôteaux, MM. et Mmes Arthur Larue, Donat Rocheleau, Arthur Spéard, Le Club de Raquettes Lavolette, Section des hommes; M. et Mme Henri Lesieur, Mme et Mlles Lefebvre, la famille A. Morrissette, Montréal; M. Maurice-L. Duplessis, MM. et Mmes J.-B. Loranger, Ferdinand Nolin, J.-A. Harnois, Québec.

Lettres de Sympathies:—Mlle Régine Scott, Mlle Annette Prince, M. O. Renaud, 220 New Birks Building, Montréal; M. l'abbé Edouard Dagenais, 3869 Laval, Montréal; M. M.-L. Duplessis, M. William Rocheleau, 1315 Broadway, Green Bay, Wisconsin; Rév. Mère Supérieure des Ursulines, M. Eugène Monday, Montréal; J.-A. Lessard, Limitée; Les Chevaliers de Colomb, Mme R. Wilkinson, R.-F.-D. 3, Georgetown, Mass.; M. et Mme Ford, 15 Archibald St., Côte St-Paul, Montréal; Rév. Frère Clippure, M. Samuel Erlanger, 407 St-Nicolas, Montréal; Mme R. Pellerin, Yamachiche; Les Révères Mères Ursulines des Trois-Rivières; Shawinigan et de Grand-Mère; les Religieuses de Brighton; Mlle Ursule Bédard, Louiseville, Mlle Hermance Chevalier, Shawinigan; Mlle Grâce McDonnell, Boston.

Autres personnes remarquées aux funérailles: Mme Philippe Hélie, St-Grégoire; Mme Patrick Legaré, Montréal; Mlle Juliette Demers, Montréal; Mlle Rita Legaré, Montréal; M. Ed. Descôteaux, Montréal; Mme Zéphir Lord, cousine de la défunte; M. et Mme A. Gaudin, Mme Alp. Boisseau, Mlle Rose Gélinas, Mme P.-A. Bérubé, New Haven, Conn.; Mme Alphonse Monpas, New-Haven, Conn.; M. Blais, M. J.-A. Lachance, M. Maurice Erlanger, de la Aeme Supply Co., de Montréal, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Nos plus sincères sympathies à la famille.

NOCES D'OR DE S.G. MGR MATHIEU

Le clergé et les diocésains du diocèse de Régina se préparent à célébrer d'une manière grandiose, les noces d'or sacerdotales de leur vénéré archevêque, Sa Grandeur Monseigneur Olivier-Elzéar Mathieu.

En effet c'est le 2 juin 1878, que l'archevêque de Régina était élevé à la prêtrise par Son Eminence le Cardinal Taschereau. Après son ordination, Monseigneur Mathieu devenait professeur de philosophie à l'Université Laval jusqu'en 1882; étudiant à Rome de 1882 à 1883, d'où il revenait Docteur en Philosophie. Il enseigna la philosophie à l'Université de 1883 à 1899 et fut en même temps directeur du Petit Séminaire. En 1899, Monseigneur Mathieu était appelé comme Supérieur du Séminaire et Recteur de l'Université Laval. Il était fait Docteur en Théologie en 1878, Maître ès arts en 1889 et Protonotaire Apostolique en 1902. Nommé évêque de Régina le 21 juillet 1911, Monseigneur Mathieu était sacré sous ce titre par Son Eminence le Cardinal Bégin, dans la Basilique de Québec, et fut intronisé à Régina le 23 novembre suivant. Sa Grandeur Monseigneur Mathieu fut ensuite élu archevêque de Régina le 9 décembre 1915.

On sonde une rivière avant de se jeter à l'eau. Sondez le cœur d'un ami, avant de vous abandonner à lui. — Monsabré (Gouttes de vérité).



CHARLES MARCHAND, le populaire folkloriste et interprète de nos chants du terroir, qui prendra encore une part active au Festival organisé par le Pacifique Canadien à Québec, en mai prochain. Avec ses fameux "Troubadours de Bytown", tous interprètes accomplis des chansons canadiennes, Marchand saura, comme l'an passé, mettre l'entrain et la gaieté dans le Château Frontenac, durant les journées du Festival.

NOUVEAU CHEVALIER

DECORATION A M. A.-A. GARDINER DU NATIONAL CANADIEN

Il est décoré de la croix de Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre

Une dépêche adressée par Monseigneur Barlassina, patriarche latin de Jérusalem, à M. Victor Morin, Chevalier grand-croix et bailli de l'Ordre du Saint-Sépulcre au Canada, son représentant, annonce l'élévation de M. Albert-Austin Gardiner, agent-général du Chemin de fer National du Canada, à Montréal, au titre de Chevalier de l'Ordre Sacré et Militaire du Saint-Sépulcre.

Cette distinction a été conférée à notre estimé concitoyen à la demande du chapitre de Montréal et sur la recommandation de Sa Grandeur Monseigneur Georges Gauthier, Archevêque de Taroua et administrateur apostolique de l'archidiocèse de Montréal, pour reconnaître ses œuvres d'apostolat religieux et social dans sa sphère d'actions.

CEREMONIE REMISE A PLUS TARD

Le Pape remet au mois de juin le Consistoire pendant lequel il devait nommer ce nouveaux cardinaux.

Le Pape remettra probablement au mois de juin le consistoire qui devait avoir lieu durant ce mois. Il paraîtrait que Pie XI voudrait élever au cardinalat Monseigneur Paellé, nonce papal à Munich, mais qu'il ne voudrait lui

REDUCTION DE TAUX SUR LE CANADIEN NATIONAL

EN FIN DE SEMAINE

Depuis le 4 mai courant, annoncé par le Chemin de Fer National du Canada, des billets d'excursion à prix réduits sont émis de Montréal, Toronto, Québec et autres grands centres pour les stations de villégiature. Ces billets seront acceptés dans les trains dès le vendredi soir à l'aller et seront valides pour le retour jusqu'à lundi, et cela jusqu'à la fin d'octobre. Le tarif est d'environ deux sous et demi du mille dans les deux directions.

Du 15 mai au 30 septembre, le Canadien National vendra aussi aux touristes en destination de l'Est du Canada et de l'Etat du Maine, des billets spéciaux comportant le privilège d'arrêt et la validité jusqu'au 31 octobre. De plus les touristes pourront acheter, du 15 mai au 30 octobre, des billets d'excursion valides jusqu'au 31 octobre, de l'Est du Canada à la Colombie Britannique, Washington, Oregon, Californie, Edmonton, Calgary, Jasper et Mont Robson, permettant d'emprunter à l'aller et au retour, les bateaux de la Northern Navigation Company sur les Grands Lacs sans autres suppléments que celui des lits et des repas.

HOMMES D'AFFAIRES ANGLAIS ATTENDUS

Plusieurs membres de l'Incorporated Sales Manager's Association, de la Grande Bretagne, arriveront au Canada le 8 juillet, à bord de l'Ausoncia de la ligne Cunard. Ils resteront au Canada jusqu'au 28 juillet alors qu'ils s'embarqueront pour Southampton.

Le but du voyage est de permettre aux visiteurs d'étudier les questions tarifaires canadiennes, les effets de la concurrence américaine et les demandes du marché du Dominion.

Ces hommes d'affaires anglais passeront cinq jours à Montréal, puis ils s'arrêteront à Winnipeg, Toronto, Ottawa et Québec. Toute cette tournée s'effectuera par le chemin de fer national du Canada.

CENTRE D'INDUSTRIES DOMESTIQUES A BEAUCEVILLE

Une brayeuse mécanique est déjà en opération. Le comité régional de Cercles de Fermières a décidé de tenir au mois de juillet un grand congrès en même temps que la vente exposition de travaux domestiques organisés par la maison P.-F. Renaud, Engg.

ON VEUT PROFITER DU TOURISME

La Beauce est appelée à devenir sous peu un centre très important de culture et de brayage du lin. Les cercles de Fermières de ce Comité ont pris l'initiative de développer dans leur région, les industries domestiques et un comité régional a même été formé pour mener l'entreprise à bonne fin. Tout fait prévoir que dans un avenir très rapproché, leurs efforts auront été couronnés de succès.

Le comité régional s'est réuni récemment et a jeté les bases d'une organisation qui fera entrer dans le mouvement tous les comités environnants. Il a aussi décidé de tenir au début du mois de juillet, un grand congrès régional des Cercles des Fermières des comtés de Beauce, Frontenac, Dorchester, Lévis et Bellechasse en même temps que la grande vente-exposition des travaux domestiques organisés par la maison P.-F. Renaud, Engg., de Beauceville.

Ce congrès et cette exposition ont pour but de faire connaître les avantages du centre d'industries domestiques de la Beauce et d'en faire profiter la classe agricole de cette région. Plus de 8250 en prix seront distribués au cours de l'exposition. Ils seront décernés à ceux qui auront les meilleurs exhibits de toile de lin, de flanelles "Home spun", d'étoffes du pays, de tapis crochetés et tissés, de couvertures et de catalogues. Une magnifique coupe en argent sera également offerte par une grande compagnie à l'exposant qui aura le plus bel exhibit et plusieurs prix seront accordés. M. Alphonse Desilets, B.S.A., chef du service de l'Economie Domestique en donnera un pour la pièce de grosse étoffe grise du pays la mieux préparée.

Le développement du tourisme a donné un vif essor aux industries domestiques. Les tapis, les couvertures, les étoffes, les flanelles, les serviettes de table, etc., sont en grande demande et les visiteurs américains les paient un prix très élevé. Le but du Gouvernement en donnant son encouragement aux initiatives des Fermières est de fournir de l'ouvrage aux mains féminines, de procurer aux jeunes filles des campagnes, un moyen de gagner de l'argent sans avoir besoin de venir en ville où elles sont plus exposées qu'à la maison et de coopérer en plus, aux revenus de la ferme. Le ministère de l'Agriculture fournit aux Cercles des modèles de travaux domestiques, leur aide à acquérir les machines et l'outillage dont ils ont besoin et les encourage dans toute la mesure du possible.

Dans les minutes de la récente assemblée du Comité régional qui s'est tenu à Beauceville, il est fait mention des principales activités des Fermières. Après avoir rappelé que le Cercle de Beauceville s'est procuré la brayeuse mécanique et tout l'outillage nécessaire pour la transformation industrielle du lin, on y déclare que les Cercles de Fermières de Beauce, Frontenac et Dorchester, se sont entendus pour établir à Beauceville un centre de production de lin pour la filasse et pour la graine, pour le brayage mécanique du lin, le peignage et le tissage mécanique du lin et de la laine. Il n'est donc pas nécessaire d'être prophète pour prédire qu'avant longtemps la Beauce sera véritablement un centre très actif de produits domestiques.

"L'Action Catholique"

Un ami, savez-vous ce que c'est? C'est un être qui ne doute jamais de vous, car la plus grande injure qu'on puisse faire à un homme c'est de douter de lui. Un ami, c'est un être qui ne vous demande rien et qui est prêt à tout vous donner. Un ami, c'est un terreneux qui se jette à l'eau pour vous pêcher. Un ami, c'est un chien qui saute à la gorge de ceux qui vous attaquent. Un ami, c'est un être clairvoyant, qui a le courage de vous dire: Tu fais mal! Un ami, c'est un cœur large qui oublie et qui pardonne. Un ami, c'est un être qui se compromet pour vous servir, c'est la perle au fond des mers.—P. Didon.

Des Pianos Supérieurs
C'est ce que l'on peut dire des
Heintzman & Co.
Dans les
HEINTZMAN & CO
Petit modèle droit
Vous avez un instrument de haute valeur musicale, tous les perfectionnements des produits Heintzman et cependant au prix de \$570.00. En plus on peut l'acheter à termes faciles.
CHEZ
LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.
J.-E. GRÉGOIRE, Gérant.
Représentant à Grand-Mère et à Shawinigan Falls, de même que aux échouilles: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone 527-j

ETUDE DES COUCHES DE L'AIR
Un pilote allemand dirigera un aéroplane mû par une série de fusées puissantes.
Cassel, Allemagne, 6.—L'aéroplane mû par des fusées ne se dirige pas vers Mars ou quelque autre astre, mais tout simplement sur le toit de l'atmosphère terrestre. S'il revient intact, on en construira un autre plus puissant qui fera un voyage vers l'Amérique. Ses dessinateurs espèrent pouvoir fabriquer cet appareil en quatre heures. La compagnie Opel qui projette cette expérience a engagé l'as de guerre Anton Reab qui servira de pilote à cet aéroplane. La compagnie dit qu'elle se servira du système Valiers-Sanders de propulsion au moyen de fusées et que l'appareil atteindra facilement une altitude de 26,000 pieds. L'aéroplane pèsera 550 livres. Il contiendra toute une batterie de fusées de 100 chevaux-vapeur ou moins qui seront déclanchées par le pilote au cours de l'envolée. Il emportera aussi des récipients d'oxygène et des masques.

Enlèvement des vidanges
Durant le mois de mars, on a enlevé 423 tonnes de déchets comme suit: Quartiers Nos 1 et 2, 200 voyages, pesant environ 2,000 lbs; Quartiers Nos 3, 154 voyages, pesant environ 2,000 lbs.

Département de l'Aqueduc
Les pompes ont été opérées comme suit durant le cours du mois de mars:

Quantité totale d'eau pompée, 33,634,000 gallons; Quantité d'eau livrée à la Baie Shawinigan, 1,592,000 gallons; Balance livrée à l'usage domestique, 35,992,000 gallons; Moyenne par tête par 24 heures, 86.44 gallons.

Département de Police et Santé
Les activités du Chef de Police, et des constables, à part la routine ordinaire de leurs attributions, peuvent se résumer comme suit:

Nombre d'appels à la police sans arrestations, 201; personnes en état d'ivresse conduites à domicile, 3; arrestations pour ivresse, 12; mandats d'arrestation, 5; Mandat de perquisition, 1; Enfants retrouvés et remis aux parents, 4; portes trouvées non fermées au cours de la nuit, 8; Logés sous protection, 2; plaintes pour vols, 2; valeurs trouvées, \$20.90; arrestations pour avoir troublé la paix, 5; prisonniers conduits aux Trois-Rivières, 2; arrestations pour avoir laissé trotter des chevaux sur le pont St-Maurice, 17; maladies conduites à Québec, 2; chiens tués, 5; chevaux tués sur demande des propriétaires, 2; billets, 1; son du pauvre, Arena, 3,311; Billets, son du pauvre, Théâtre, 15,429; maisons placardées, 12; maisons désinfectées, 8; perception de la taxe du Marché, \$158.40; lumières rapportées à Electric Service Corporation, 23.

Shawinigan
RELEVÉ DU RAPPORT DU CHIEF MUNICIPAL, M. N.-J.-A. VERMETTE, POUR LE MOIS DE MARS 1928.
Le Compte du Revenu montre au 31 mars 1928, un déficit de \$5,861.28, ce qui est une augmentation sur le mois dernier de \$1,788.13—Cette augmentation est surtout causée par le coût additionnel de l'entretien des chemins et par les argentés déboursés pour venir en aide aux indigents.

Inspection Sanitaire
Durant le mois, l'inspecteur sanitaire a visité régulièrement toutes les semaines les marchés où il a constaté un veau trop jeune, une volaille et environ 40 lbs de boeuf impropres à la consommation. Il a en outre fait 42 visites chez les différents bouchers de la cité et a ordonné à deux d'entre eux d'avoir à faire un nettoyage complet de leur établissement.

La leçon d'une pomm...
C'était à bord d'un bateau qui ramenait en Europe plusieurs missionnaires de l'Afrique équatoriale. Un excellent esprit de cordialité régnait à bord entre les passagers et les missionnaires.
Un soir, pendant le dîner, une dame élégamment vêtue et d'une manière d'écouter se permit d'offrir une pomme à un missionnaire.
—Merci, Madame, fit celui-ci, je ne voudrais pas vous en priver.
—Prenez-la, mon Père, elle vous fera du bien.
—Elle vous en fera bien davantage.
—Et pourquoi, je vous prie.
—Je suis bien curieuse de le savoir.
—Vous savez ce qui arriva à Adam et à Ève lorsqu'ils eurent mangé la pomme: ils s'aperçurent qu'ils n'étaient pas assez vêtus.